

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois  
 Suisse, franco domicile . . . 15.— 7.50 3.75 1.30  
 Etranger . . . . . 36.— 18.50 9.50 3.50  
 Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau  
 Chang. d'adresse 50 c. Idem pr vacances 50 c. par mois d'absence.  
 TÉLÉPHONE 207 - CHEQUES POSTAUX IV. 178.

## et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL  
 ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

## ANNONCES

Canton, 10 c. le millimètre (minimum 1 fr.). Mortuaires 14 c.  
 Tardifs 30, 40 et 50 c. Réclames 30 c., minimum 4.50.  
 Suisse, 14 c. le millimètre (une seule insert. min. 3.50), le samedi  
 16 c. Mortuaires 20 c., min. 8.—. Réclames 50 c., min. 6.50.  
 Etranger, 18 c. le millimètre (une seule insert. min. 5.—), le samedi  
 21 c. Mortuaires 23 c., min 8.30 Réclames 60 c., min 7.80.

### Au jour le jour

#### Une question qui dure

La loi de prohibition a vécu désormais, au parlement américain. Pour autant, elle n'est pas enterrée encore, car il faut que la révision constitutionnelle soit ratifiée par les trois quarts des Etats.

C'est à chacun de ceux-ci d'être spécialement une assemblée, qui tranchera. Chose assez curieuse, un délai de sept ans est accordé aux Etats pour prononcer leur verdict.

Il est vrai que les adversaires de la prohibition comptent bien parvenir à leur but avant l'expiration d'un si long délai, et certains estiment, paraît-il, que, dans moins d'un an, toute l'affaire sera liquidée, si l'on peut en l'occurrence user de cette image.

Mais il faudra pourtant mener un dur combat dans une douzaine d'Etats, fermement attachés à la prohibition, et dont certains, avant la loi fédérale, avaient décrété déjà des règlements particuliers de prohibition. C'est dire que, dans ces quelques Etats, la prohibition demeurera de toute façon en vigueur, quelle que soit l'issue de la question sur le terrain fédéral.

Tout ceci prouve en tout cas que les choses sont un peu plus compliquées et un peu moins avancées qu'on ne le pourrait croire ici, et que la distance nous séparant des Etats-Unis nous empêche de nous rendre compte de ces difficultés.

R. Mh.

### Le Sénat français vote le douzième en second débat

PARIS, 27 (Havas). — Le débat sur le douzième provisoire et le redressement budgétaire a repris ce matin.

L'article 66 disant que les importateurs de produits contingentés pourront être astreints au paiement de taxes est voté. Les articles 83 et suivants, relatifs aux fonctionnaires, sont réservés à la fin de la discussion.

L'assemblée aborde l'examen des crédits militaires. Les présidents des commissions de la marine, de l'armée et de l'air s'opposent à toute réduction.

Le comte de Blois soutient un amendement, demandant à titre indicatif une réduction de 500 fr. sur les crédits de la marine.

M. Daladier affirme que des réorganisations seront en projet dès mars. Il pose la question de confiance.

L'amendement de Blois est repoussé par 180 voix contre 118.

A l'article 83, la commission des finances prévoit un prélèvement exceptionnel sur les traitements publics, d'un taux variant de 2% à 8%, avec une base de 9000 fr. et une déduction de 1500 fr. par enfant mineur, alors que la Chambre prévoyait un abattement de 15,000 fr.

M. Regnier, rapporteur adjoint du budget, expose que le texte de la commission est un texte de transaction. Il s'élève contre les récentes manifestations des fonctionnaires et justifie le sacrifice que l'on veut demander aux fonctionnaires par le sacrifice non moins lourd qui a frappé les petits épargnants sous la forme de la conversion.

M. Lamoureux insiste sur le fait que l'article 83 est le seul texte sur lequel des divergences tangibles existent entre les deux assemblées.

Les amendements de détail sont votés et l'article 83 adopté par 224 voix contre 38.

L'ensemble du projet de douzième est adopté par 189 voix contre 90.

#### A la commission de la Chambre

PARIS, 27 (Havas). — La commission des finances de la Chambre a repris le texte de la Chambre, en ce qui concerne l'article 61. La majorité pour 1933 sur l'impôt global sera donc de 20% au lieu de 10, que proposait le Sénat.

#### Le point litigieux entre les deux Chambres

La commission a repris les dispositions antérieurement adoptées par la Chambre en vue du prélèvement exceptionnel sur les traitements des fonctionnaires.

Cette question fait l'objet d'un conflit entre les deux Chambres.

### Onze Egyptiens périssent dans leur village en feu

PORT-SAID, 27 (Havas). — Un incendie a détruit une partie du village de Karpouti. Onze personnes ont péri dans les flammes et 150 sont sans abri.

### Une nouvelle phase de la terreur extrémiste en Allemagne

## Le Palais du Reichstag n'est plus, depuis hier soir, qu'un immense brasier

### L'incendie est l'œuvre des communistes

Un des criminels est arrêté dans le palais en flammes

BERLIN, 29 (Wolf). — Le bâtiment du Reichstag est en flammes. L'incendie est dû à la malveillance.

Le sinistre a éclaté vers 10 heures, lundi soir, à différents endroits du bâtiment.

#### De la coupole jaillit une pluie d'étincelles

C'est dans la coupole que le foyer se trouvait.

Les pompiers de dix postes permanents de la capitale se trouvent sur les lieux, en même temps que de fortes escouades de « Schupos », qui ont barré les abords du Reichstag.

Bientôt toute la coupole, qui forme la partie centrale du bâtiment, fut en flammes, projetant une pluie d'étincelles tout alentour.

Les pompiers et les agents, pénétrant dans le palais, parvinrent à arrêter un communiste hollandais, qui avoua que le feu était dû à la malveillance.

Cet individu fut aussitôt conduit au poste de police. On croit que plusieurs individus se trouvent encore cachés dans le palais.

L'accès du bâtiment est interdit au public. Des milliers de personnes se sont rassemblées dans les environs, afin de contempler le sinistre. La circulation a été détournée, car la chaussée est recouverte de conduites d'eau.

A 22 heures, la coupole ne formait plus qu'un immense brasier. L'aile est du bâtiment est égale-

ment en flammes. Il est peu probable que cette partie puisse être sauvée. C'est là que se trouvent la salle des Pas-Perdus, la salle des réunions plénières (salle principale), les vestiaires et les tribunes de la presse.

Le feu s'étant très vite étendu, les pompiers ne parvinrent que difficilement au foyer même du sinistre avec leurs échelles. D'autre part, il est impossible d'arroser la voûte du bâtiment. On a constaté six foyers.

On peut déjà annoncer que les dé-

gâts s'élèvent à plusieurs millions de marks.

#### On tente d'incendier aussi le château de Berlin

BERLIN, 27 (C. N. B.). — Un foyer d'incendie a été découvert dans les combles du château de Berlin, mais fut maîtrisé rapidement. Près du foyer, on a découvert des restes de matières inflammables et des allumettes carbonisées. On est donc en face d'une tentative criminelle.



Le Palais du Reichstag

### Au procès Guinand, Müller reconstruit une « atmosphère »

## Le directeur de la Lésa précise l'état d'esprit qui y régnait à l'époque des fraudes

Où l'on apprend ce qu'est le truc dit du chèque belge

On avait laissé, samedi dernier, l'écheveau si embrouillé qu'il a fallu un bon quart d'heure, au début de cette seconde semaine, pour savoir par quel fil il fallait le reprendre.

Le président voudrait interroger Klemm sur l'affaire des chèques postaux ; le procureur propose de donner la parole aux experts ; les avocats sont d'avis qu'il faut poursuivre l'interrogatoire de Müller, mais l'un demande de lui faire préciser ses relations avec Guinand, Klemm et Mme Droz ; l'autre croit le moment venu d'élucider la question des chèques belges (qu'il ne faut pas confondre avec les chèques postaux).

Enfin, le président se décide à faire expliquer une fois encore, par Müller, le « truc » du bordereau fictif, qui lui permettait de remettre au comptable une pièce justificative, tandis que le chèque au porteur lui faisait obtenir à la poste, la somme qu'il passait ensuite à Guinand.

Les experts ne font que confirmer les explications de l'accusé.

Puis se sont les questions auxquelles l'accusé devait s'attendre.

« Ne considérez-vous pas ces prélèvements comme une opération irrégulière ? demande le président. »

Et Müller de répondre : « C'était irrégulier, comme la double comptabilité, comme l'émission du chèque belge, comme toute cette « acrobatie » destinée à frauder le fisc. »

Cette allusion au chèque belge a ouvert une perspective vers un ter-

rain qui n'a pas encore été exploré avec toute la « Gründlichkeit » désirable. On s'y lance.

Müller explique le procédé, qui n'était pas très complexe. On payait, par chèque, à la société qui s'occupait des kiosques belges 10,000 fr. par exemple, pour des fournitures fictives. L'administrateur de la société belge renvoyait, de Bruxelles, les 10,000 fr. à une banque de Genève, où ils étaient portés au compte personnel de Müller. Celui-ci, par l'intermédiaire d'une banque de Berne, faisait rentrer la somme dans la ville fédérale, et la boucle était bouclée lorsque les 10,000 fr. retombaient dans les caisses de la Lésa, tout en étant inscrits dans la comptabilité secrète.

Tout le monde rentrait dans ses fonds, sauf le fisc pour lequel les 10,000 fr. étaient restés à Bruxelles, hors de son atteinte.

Le procureur s'efforce de faire comprendre à Müller la différence entre irrégularité née de la ronde du chèque belge et celle qui était la conséquence des prélèvements sur le compte de chèques postaux. La première restait sous le contrôle du conseil d'administration ; en outre, elle ne lézait ni Mme Droz, ni Guinand, ni personne de la maison. La seconde, au contraire, portait préjudice à l'un des administrateurs et se commettait à son insu (à ce que prétend la partie civile, du moins).

Il y a donc là une sorte de morale à échelons dont les lois échappent à un entendement trop simpliste.

#### Müller se défend

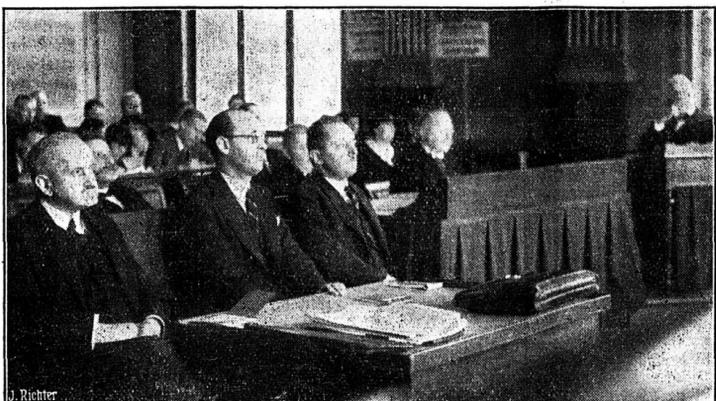
On revient aux prélèvements postaux et on aborde le terrain évidemment brûlant pour Müller. Celui-ci prouve cependant qu'il n'est nullement disposé à se laisser griller tout vif. Estimant, avec beaucoup de raison, que le français a été inventé pour exprimer des idées claires, il abandonne l'allemand, teinté de dialecte, dont il s'était servi jusqu'à présent, pour se défendre avec ardeur et impétuosité.

Comme le procureur lui demande s'il n'a pas trouvé étrange de ne point parler du tout de ces prélèvements à Mme Droz, Müller juge bon de préciser quelles étaient ses relations avec les deux administrateurs de la société. Il reparaît de « cachotteries », de cette atmosphère qui lui faisait admettre sans trop de peine la recommandation de Guinand de ne point parler des prélèvements.

Le procureur, citant certains passages d'une lettre adressée à Guinand, montre que Müller ne se gênait pas pour tenir Mme Droz à l'écart de certaines affaires.

« Oh ! réplique l'accusé, il s'agissait seulement de petits détails, à propos desquels Mme Droz avait coutume de faire d'interminables histoires. »

(Voir la suite en sixième page)



Les trois accusés : De gauche à droite : Guinand, Müller et Klemm

### La guerre dans le Jéhol

## L'avance japonaise se poursuit, mais point sans difficultés

TOKIO, 27 (Havas). — L'attaque japonaise s'est déclenchée sur le front nord de Kailou. La cavalerie mongole a balayé le front gauche chinois, accomplissant un raid de 120 kilomètres. Le secteur n'était défendu que par des forces clairsemées ; les troupes d'élite chinoises n'ont pas encore été engagées.

L'attaque japonaise sur le front sud-est porte maintenant sur Tchien-Ping.

Les Japonais ont pris Chia-Oua. PEKIN, 27 (Reuter). — L'offensive japonaise dans le Jéhol ne s'avère pas aussi facile qu'on s'y attendait, comme le prouve l'échec que les Nippons ont éprouvé devant Pail-Tchi-Tsou, où tous leurs assauts ont été repoussés avec pertes. Interrompant pour le moment leur avance sur ce point, les troupes nipponnes concentrent maintenant leurs efforts sur Pamaio, à 17 kilomètres à l'ouest de Tchang-Yang.

Par contre, du côté oriental, l'avance semble se poursuivre sans encombre.

#### L'Angleterre n'enverra d'armes ni aux uns ni aux autres

LONDRES, 27 (Havas). — Au cours du débat aux Communes, le ministre des affaires étrangères a annoncé qu'aucune licence pour l'exportation de matériel de guerre en Chine ou au Japon ne serait accordée jusqu'au règlement international de la question des armes.

Il a précisé toutefois, que les contrats en cours d'exécution ne sont pas touchés par cette mesure.

Cette décision, qui n'établit aucune différence entre la Chine et le Japon, n'a satisfait ni M. Lansbury, chef de l'opposition travailliste, ni sir Herbert Samuel, ni sir Austen Chamberlain, qui ont estimé que la discrimination de l'agresseur avait été faite par l'organisme le plus autorisé en la matière, la S. d. N. et qu'en conséquence, l'embargo devrait seulement frapper le Japon.

#### Washington collaborera avec le comité consultatif de la S. d. N.

WASHINGTON, 27 (Reuter). — Les Etats-Unis acceptent de collaborer avec le comité consultatif de la S. d. N. chargé des affaires d'Extrême-Orient.

#### Etrange aventure

## Le bel officier roumain était une espionne

BUCAREST, 27 (Havas). — Les autorités militaires de Constanza ont mis la main sur une dangereuse espionne, qui avait réussi à s'introduire dans la marine de guerre roumaine en revêtant un uniforme d'officier.

L'attitude étrange du pseudo officier ayant donné depuis quelque temps l'éveil, une enquête fut confiée à un capitaine du port de Constanza. Celui-ci rencontra l'espionne en compagnie de deux officiers et fut frappé par son attitude féminine. Il amena les trois officiers au commissariat du port, où l'on constata que l'un des trois était une femme.

## Hiver

Ils sont trois qui se sont arrêtés au milieu de cette rue et se sont mis à jouer. Trois mioches de la ville, au visage pareillement malicieux et hardi, aux mêmes vêtements fatigués, au langage puéril et un peu cru.

Parce que la chaussée est recouverte de verglas, ils ont commencé de glisser, en prenant leur élan pour agrandir la piste — la « glisse » comme ils disent.

Tout à leur jeu, ils ont laissé passer l'heure. Avec de grands cris de joie violente, ils recommencent sans cesse, impatients et pleins d'une bondissante allégresse, l'un après l'autre.

Et puis, parce que sans doute ils sont grisés un peu, ils se lancent les trois ensemble sur la piste glacée. Tous ensemble, ils ont voulu avoir plus de plaisir... et cela donne un drame.

Le premier est tombé. Les deux suivants, dressés l'un contre l'autre, veulent passer chacun le premier. Gros mots. Défi. Et ces deux mioches, qui l'instant d'avant étaient camarades, se colletent comme des reîtres, comme cela, pour rien... pour le besoin très humain de prendre son plaisir « le premier ».

Je n'ai pas voulu intervenir. Mais j'ai pensé qu'il y aurait toujours et quoi qu'on en dise, des enfants qui auront besoin de se battre... et que ces enfants devenus des hommes...

Francis GAUDARD.

### J'ÉCOUTE...

#### Toujours le bourrage de crânes

Le département militaire fédéral a, très justement, chargé la justice militaire d'instruire une enquête préliminaire contre les instigateurs de la création d'un comité d'initiative du régiment d'infanterie 27, qui, lui-même, fit nommer par une assemblée d'adhérents un comité de défense de 23 militaires.

On s'étonnera, cependant, que ce ne soit, que maintenant que le département militaire annonce que cette mesure a été prise, en même temps que l'ordre avait été donné de dissoudre, immédiatement, ce comité de soldats. C'est, en effet, le 2 décembre que le premier comité avait été constitué dans une assemblée de soldats, qui ne réclamait pas, mais qui « exigeait », selon les termes de la résolution qu'elle vota, l'élargissement « sans condition » de tous les soldats arrêtés après la soirée sanglante du 9 novembre, ainsi que l'abandon immédiat de toute poursuite pénale militaire contre les soldats prévenus d'insubordination.

Il s'est écoulé bien du temps entre cet acte audacieux et insolent d'intimidation et la mise en branle des sanctions.

Ce qu'il y a de consolant dans cette affaire, c'est que, malgré l'invitation pressante adressée par une seconde assemblée, convoquée par le comité de défense, à tous les soldats et travailleurs du pays de se joindre au mouvement, la manœuvre fit long feu. Il a fallu le communiqué du département militaire fédéral pour nous apprendre qu'elle avait été tentée.

Les soldats et travailleurs du pays ont montré, ainsi, qu'ils n'aimaient pas qu'on leur bourrait le crâne. D'après la résolution votée, l'assemblée prétendait, en effet, ne s'inspirer que de sa conscience. « La conscience de défendre les soldats qui ont refusé de tirer sur les ouvriers et les ouvrières ne nous laissera pas de repos tant que ces soldats ne seront pas libérés », disait cette résolution.

Frottez-vous les yeux ! Où diable ces énergumènes du sabotage de la défense de notre pays avaient-ils pris que les soldats eussent été incarcérés pour avoir refusé de tirer sur les ouvriers et les ouvrières ! Les recrues qui ont tiré, le 9 novembre, contre la foule, — et il y avait, parmi eux des théoriciens de l'antimilitarisme — l'ont fait, comme ils l'ont dit, pour défendre leur peau. Aucune de ces recrues n'a été emprisonnée pour avoir refusé de tirer. Aucune n'a refusé de le faire.

Alors, que signifient toutes ces grandiloquentes déclamations ? De la poudre aux yeux, rien de plus. Si tous ces agitateurs professionnels ne pouvaient pas appuyer leurs manœuvres sur la misère d'un temps de grande crise économique et morale, il y a belle lurette que le peuple suisse leur eût appris ce qu'il en peut cotter de vouloir lui bourrer le crâne.

FRANCHOMME.

#### Dans les mines de Johannesburg

## Un ascenseur fait une chute de deux kilomètres

Quatorze morts

JOHANNESBURG, 27 (Havas). — Un ascenseur transportant un groupe d'ouvriers est tombé au fond d'un puits de mine de plus de 2000 m., alors qu'il venait de commencer la descente. Deux Européens et douze indigènes ont été tués sur le coup.

On croit que l'accident est dû à l'arrêt du courant électrique qui actionnait les freins automatiques.

### Vous trouverez...

- En 2<sup>me</sup> page : Feuilleton : La chasse à l'homme.
- En 3<sup>me</sup> page : Les avis officiels, enchères publiques, vente et achat d'immeubles.
- En 4<sup>me</sup> page : La situation de l'Allemagne à la veille des élections. — Lettre de Paris : La diplomatie au grand jour et ses inconvénients. — Des révélations sur la guerre navale. — La vie de nos sociétés. — Vos loisirs.
- En 6<sup>me</sup> page : Nouveaux détails sur l'incendie du Reichstag. — Séance houleuse à la Chambre française.
- En 8<sup>me</sup> page : A Neuchâtel et dans la région. Autour de la seconde correction des eaux du Jura.

AVIS

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

A LOUER

A louer pour le 24 mars, joli petit appartement

au soleil, deux belles chambres et grande cuisine claire. S'adresser Place d'Armes No 2, 4me.

A LOUER

pour fin mars. UN GARAGE situé rue de la Balance, UN BEAU LOCAL pour entrepôt ou atelier, Coq-d'Inde No 5.

A la même adresse: A VENDRE D'OCCASION: une malle, un bain de vapeur américain, étagère, table, et d'autres objets. S'adresser le matin ou le soir dès 6 heures Coq d'Inde 24, 2me face.

A louer pour tout de suite

LOGEMENT

au Temple-Neuf 7. S'adresser Boulangerie Schwab, Ecluse 13.

Pour cause de départ, à louer pour le 24 juin ou plus tôt.

appartement

de quatre chambres, véranda, terrasse, bain, chauffage central. Jardin. Poudrières 19, rez-de-chaussée.

Petit-Cortailod

Libre tout de suite, appartement très agréable de quatre chambres. Balcon. S'adresser à Frédéric Dubois, régisseur, à Neuchâtel ou Cortailod.

MARIN

A louer pour le 1er avril ou époque à convenir, un logement de trois chambres, cuisine, cave, galetas et jardin. S'adresser à Mme Pfeiffer, Marin.

CENTRE DE LA VILLE. — A louer pour le 24 juin, appartement de quatre pièces et dépendances. Etude Dubied et Jeanneret, Môle 10.

A louer

pour le 24 juin 1933, appartement de six chambres. — Beaux-Arts 7, 1er étage. S'adresser à R. Convent Maladière 30.

Rue Coulon

Dans maison d'ordre à louer à personnes tranquilles dès le 24 juin 1933 pour date à convenir, deux beaux appartements de cinq et de quatre chambres principales avec chauffage central, chambre de bain, chambre de bonne et toutes dépendances. S'adresser rue Coulon 10, au 2me étage. (Tél 19.94).

A louer tout de suite ou pour le 24 juin 1933.

appartement

de six chambres. Beaux-Arts No 1, 2me étage. S'adresser à René Convert Maladière 30.

TERREAUX. — A louer pour époque à convenir, bel appartement de cinq pièces et dépendances. Etude Dubied et Jeanneret, Môle 10.

pension ou bureaux

appartement de huit chambres, chauffage central, chambre de bonne cuisine au sous-sol et toutes dépendances. S'adresser Faubourg de l'Hôpital 64 et pour traiter à M. Theynet, entrepôt, rue Matile, Téléphone 1242, c.o.

bel appartement

A louer pour fin juin, rue Saint-Honoré, un de cinq pièces, tout confort. Etude Dubied et Jeanneret, Môle 10.

PESEUX

A louer bel appartement neuf de quatre-cinq pièces, avec tout confort: chauffage central, bains installés, eau chaude, jardin, etc. S'adresser: Sandoz, collège 17, Pesieux, Tél 71.29.

A LOUER: superbe magasin

entièrement remis à neuf, agencement de vitrines extra, situation d'angle de tout premier ordre (boucle), deux magnifiques vitrines, bas prix. — Offres à Case postale 29616, Neuchâtel.

24 juin 1933

Saint-Maurice 7

à louer, beau logement de quatre chambres et dépendances. S'adresser au magasin ou Etude Ballod et Berger, Pommer 1 c.o.

Bassin 10

Pour cas imprévu, appartement soigné, quatre belles chambres et dépendances, chambre de bain installée, chauffage central. A visiter de 10 à 12 et de 18 à 18 heures, 2me étage (Couture) ou prendre rendez-vous, Tél. 15.29.

A louer pour époque à convenir un

appartement meublé de quatre ou cinq pièces, chauffage central, salle de bains, jardin. S'adresser Saars No 15

Etude BOURQUIN

Terreaux 9

Disponibles appartements à louer

Grand'Rue: trois chambres et dépendances.

Stade: quatre pièces et toutes dépendances, confort moderne.

Au Manège: garages. Conditions favorables.

Qual Suchard: deux chambres et dépendances.

24 JUIN

Evoles: cinq pièces et toutes dépendances.

Fbourg Hôpital: trois chambres et dépendances.

Moullins: deux chambres, 40 francs par mois.

Qual Suchard: joli appartement de trois chambres, véranda et toutes commodités.

Manjohla: deux logements de trois chambres, 50 fr. par mois.

Aux Parcs: locaux industriels.

A louer pour le 24 juin 1933, à personnes tranquilles.

beau logement

de cinq chambres, chambre de bain et dépendances, très bien situé, dans joli quartier, à proximité du funiculaire Boine. S'adresser: Etude Wavre, notaires, Palais Rougemont.

Rue des Beaux-Arts

à louer pour le 24 juin, bel appartement de quatre pièces, chauffage central et dépendances. S'adresser: Etude Wavre, notaires, Palais Rougemont.

Ecluse 15b

A louer pour le 24 juin, deux logements de trois chambres. S'adresser au 3me, chez M. Hirschy de 10 à 16 h. c.o.

CORCELLES

A louer tout de suite ou époque à convenir un beau logement moderne de trois chambres bain, etc., très belle exposition. Prix modéré. S'adresser à Fritz Calame Corcelles Nicole 8.

Maillefer 20

à louer pour le 24 juin, bel appartement de cinq pièces, chambre de bain, chauffage central et tout confort moderne. S'adresser Etude Wavre, notaires, Palais Rougemont.

Crêt Tacconet 36 et 38

à louer immédiatement et pour le 24 juin, beaux appartements de sept et huit pièces, chauffage central, salle de bains et dépendances. S'adresser Etude Wavre, notaires, Palais Rougemont.

Belle grande chambre indépendante, chauffage central, meublée ou non, pour une ou deux personnes, avec ou sans pension. 1er Mars 20, 1er.

Chambre meublée avec ou sans pension. Evole 13, 1er.

Famille chrétienne, à la campagne, prendrait

pensionnaires

adultes et enfants pour vacances ou à l'année. Prix modérés; maison bien située. S'adresser à Mme Gentizon, « Sous-Rin », Montmagny (Vully, Vaud).

Bonne pension

avec ou sans chambre Mme Schwaar Epancheurs 8. c.o.

DEMANDES A LOUER

On demande à louer

bel appartement

de quatre chambres, dépendances, chauffage central, chambre de bain, quartier les Saars. — Adresser offres à M. D. 452 au bureau de la Feuille d'avis.

appartement

de trois à quatre chambres, avec confort moderne, dans le bas de la ville. — Adresser offres écrites à M. J. 450 au bureau de la Feuille d'avis.

Petite arcade

sur bon passage est cherchée à louer. — Adresser offres écrites à P. A. 447 au bureau de la Feuille d'avis.

logement de trois pièces

tout confort (salle de bains et si possible chauffage central et jardin), quartiers est ou ouest, si possible près du lac, dès mai ou juin. Adresser offres détaillées avec prix sous chiffres L. T. 446 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT

de quatre ou cinq chambres, très salubre. Adresser offres écrites, avec prix, sous O. K. 443 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande

à louer une chambre et une cuisine, avec petit jardin, à Serrières ou environs. Ecrire poste restante A. B., poste Charrière, la Chaux-de-Fonds.

On cherche pour mars ou avril un

APPARTEMENT au soleil, de quatre chambres, éventuellement trois grandes pièces, dépendances, lessiverie. Loyer ne dépassant pas 1000 fr. Adresser offres écrites à S. H. 444 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer, pour le 24 juin prochain, au centre de la ville, un

premier étage

de six ou sept pièces, ou deux appartements de trois pièces sur le même palier. Adresser offres avec prix à case postale No 12462, Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

bon vacher

sachant bien traire. S'adresser à Maurice Miéville, Châtillon, sur Bevaix.

jeune fille

sachant de deux enfants et désirant se perfectionner dans la LANGUE ALLEMANDE Occasion de suivre la « Bezirkschule » à condition qu'on ait suivi au moins une classe de l'école secondaire). Vie de famille. Piano. Bons soins assurés. Bonnes références. Prix 100 fr. par mois. S'adresser à M. Léop. Zimmerlin, instituteur, « Salem », Rothrist (Argovie).

Commissionnaire

de 14 à 18 ans, est demandé tout de suite chez S. Renard, primeurs, Saint-Maurice 11.

BONS VENDEURS

Importante fabrique suisse présente à de l'occasion de se mettre au courant pour l'acquisition et la vente d'appareils de ménage de qualité (pas d'aspirateurs) à la commission. Situation provisoire, position fixe en vue. Les personnes pouvant justifier des succès de vente sont priées de s'adresser sous chiffre Z. P. 556 à Rudolf Mosse S. A., Zurich. JH23218Z

Jeune fille

sérieuse et soigneuse, protestante, de 16 à 19 ans, est demandée dans un petit ménage très soigné, pour aider aux travaux de ménage. Occasion d'apprendre la langue allemande. Argent de poche. Lettres gratuites. Bons traitements assurés. S'adresser avec photo, à Mme W. Schatzmann-Kistler, Brugg (Argovie).

jeune femme

de 17 à 18 ans, honnête et laborieuse, comme commissionnaire. S'adresser à la pâtisserie R. Lischer, rue de la Treille.

personne

robuste, sachant cuire seule et bien recommandée. — S'adresser Villa « Lorany », Evole 28 a.

jeune fille

de confiance pour aider au ménage de 11 h. à 13 h. Demander l'adresse du No 449 au bureau de la Feuille d'avis.

jeune fille

Jeune fille, sérieuse, honnête, de toute moralité, sachant cuire, est demandée comme

BONNE A TOUT FAIRE

dans petit ménage. Vie de famille. Gages selon entente. Se présenter chez Mme Queleoz, bureau de poste, Gibraltar, Neuchâtel.

ON DEMANDE

pour faire le ménage d'un vieux monsieur seul, habitant la campagne neuchâteloise, une femme de toute confiance sachant faire une bonne cuisine et ayant des habitudes d'ordre et de propreté. Offres sous P. 1438 N, à Publicitas, Neuchâtel. P1438N

Personne disposant de

15 à 20,000 fr.

trouverait emploi et situation intéressée dans commerce, alimentation en gros. Affaire sérieuse et d'avenir. Offres sous P. 1439 N, à Publicitas, Neuchâtel. P1439N

On cherche bonnes

couturières

travaillant la confection. — Adresser offres écrites à T. C. 445 au bureau de la Feuille d'avis.

ON CHERCHE

jeune fille

libérée des écoles, pour aider au ménage. Vie de famille et bonne occasion d'apprendre la langue allemande. — Offres à Mme Ruffin, sellier et tapissier, Ruegen près Bienna.

personne

de toute moralité, forte et en bonne santé, sachant cuire et pouvant s'occuper de tous les travaux d'un ménage soigné de trois personnes. Gages à convenir. Adresse: Miss Kechlin et Vaucher, « la Maisonnette », Couvet.

Dessinateur

Jeune dessinateur demandé par bureau de la ville, pour un remplacement de trois mois. Offres avec présentations sous chiffres L. Z. 44 au bureau de la Feuille d'avis.

volontaire

auprès de deux enfants. Occasion d'apprendre la langue allemande à fond. — Offres à adresser à Mme Strahm, commune de fer, Grosbuchsstein, JH 15167 N

Le Bernard au Théâtre. Tous les soirs: HAROLD LLOYD dans son premier film parlant français. Silence!... on tourne. Un énorme succès de rire. Demain après-midi: Matinée à 14 h. 30. MARCELLE ROMÉE dans Une nuit à l'hôtel. Les mille et un dessous de la vie des grands palaces de la Côte d'Azur. Demain après-midi: Matinée à 14 h. 30.

Mariage. Veuf, avec enfants, ouvrier sérieux, cherche à faire connaissance d'une brave personne aimant la vie de famille. Ecrire à Case 1030, Neuchâtel-Transit. Compagnie des Vignerons. MM. les membres de la Compagnie sont convoqués en assemblée générale pour le Vendredi 3 mars, à 11 h. 30, à l'Etude Clerc, rue du Musée.

Echange. Jeune fille de Bâle cherche à faire échange avec jeune fille de Neuchâtel. Désire suivre l'Ecole de commerce. Adresser offres à famille R. Stauffer, Falkensteinstrasse No 62, Bâle. La plus ancienne école de chauffeurs. Demander prospectus. — Garage Ed. von Arr, Peseux.

PERDUS ET TROUVÉS. Ouvrier a perdu, samedi soir, à la rue de l'Hôpital, un billet de banque de cinquante francs. Bonne récompense. Le rapporter au poste de police. AVIS MÉDICAUX. Dr M. Reymond. Neuchâtel. ABSENT les 1er et 2 mars.

LA ROTONDE. A L'OCCASION DU 1er MARS 1933, DÉBUT DU NOUVEL ORCHESTRE GRILLI DU MÉTROPOLE - MONOPOLE DE BALE. MERCREDI 1er MARS 1933. L'après-midi: THE-DANSANT. Le soir: SOIRÉE DANSANTE.

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

La chasse à l'homme

par PHILLIPS OPPENHEIM

— M. Burton a une forte grippe actuellement, dit Benskin, et je suis chargé de reprendre son travail.

Elle le toisa avec une sorte de curiosité arrogante.

— Eh bien, il ne semble pas avoir très bien réussi, remarqua-t-elle, il a fait perdre le temps de tout le monde et l'affaire n'a pas progressé d'un pas.

— Ces sortes d'affaires ne doivent pas aller trop vite, essaya d'expliquer Benskin; en général, nous n'aimons pas parler d'un cas ayant d'avoir une opinion. Je présume qu'il aurait découvert un indice s'il n'était tombé malade. J'espère avoir plus de chance.

— Je le souhaite, répondit-elle, avec une pointe d'ironie, il me paraît incompréhensible qu'un vieillard inoffensif comme l'oncle Sam ait été trouvé mort ici, à cinquante

mètres de Holborn, sans que vous autres de Scotland Yard, qui pensez si grand bien de vous-mêmes, ayez été capables de découvrir quoi que ce soit.

— Le cas n'est pas encore abandonné, lui rappela Benskin. Vous devez convenir que nous avons à faire face à de sérieuses difficultés; quoique à proximité d'Holborn, comme vous dites, cette rue est fort déserte et bien que tous les voisins aient été questionnés et requestionnés, on n'a vu personne entrer dans la boutique ou en sortir durant l'heure du crime. Cela ne nous donne guère de facilité pour commencer, n'est-ce pas ?

— Evidemment, admit-elle avec indifférence.

— Voudriez-vous me montrer exactement à quelle place votre oncle a été trouvé mort ? demanda-t-il.

Elle se leva du comptoir avec répugnance et vint vers lui.

— C'est ici exactement qu'on l'a trouvé, dit-elle, étendu, la tête sur le parquet, le crâne traversé; j'espère n'avoir plus à le répéter, j'ai des frissons chaque fois que je regarde cet endroit.

— Je vous certifie que vous ne serez plus ennuyée de ce côté-là, lui affirma-t-il avec sympathie. Si je suis obligé de passer le cas à quelqu'un, je serai en mesure de, lui dire tout ce qui est nécessaire. J'ai

un plan de la position dans laquelle votre oncle était étendu, il semblerait qu'il ait été frappé du côté gauche: cela serait donc quelque part, par ici.

Il se plaça entre les deux rayons de livres et secoua la tête songeusement. La jeune fille se tenait à son côté, patiente, mais triste.

— Il est vrai n'est-ce pas, demanda-t-il que votre oncle a dû être appelé à l'intérieur de la boutique au moment où il mettait les volets, et que ceux-ci n'étaient qu'à moitié posés lorsque l'on découvrit son corps.

— J'ai expliqué tout ceci à M. Burton, dit-elle, mécontente.

— Je vous en prie, soyez patiente, insista Benskin; voici donc comment je vois la chose: votre oncle était dehors à poser ses volets, lorsque quelqu'un entra dans la boutique, ce quelqu'un se mit à parcourir les livres le long des rayons; votre oncle s'apercevant soudain qu'un client avait dû entrer — il a pu attirer son attention d'une façon quelconque — laissa ses volets pour aller le servir. Il vint de ce côté et, dès qu'il dépassa le coin de la bibliothèque qui cachait le visiteur à ses yeux, il reçut le coup qui le tua.

— C'est bien cela, convint la jeune fille, mais qui l'a tué ?

— La personne se tenait sans doute, continua Benskin sans se soucier de l'interruption, juste à la place

que j'occupe à présent; en supposant qu'elle sût ce qu'elle allait accomplir, elle regardait probablement quelque livre, ce qui devait expliquer sa présence ici. Voyons si quelques-uns n'auraient pas été dérangés.

Il examina les rayons à portée de sa main, soudain il étendit le bras.

— En voici un à l'envers... comme s'il avait été replacé en hâte; il n'a pas de poussière, évidemment il a été examiné tout dernièrement. « Histoire des Rose-Croix », continua-t-il en lisant le titre, ceci représente un livre de valeur, n'est-ce pas, Mlle Mason ?

— Je ne suis pas au courant des prix, répliqua-t-elle, je pense que vous le trouverez sur la première page.

— Quarante shilling, murmura-t-il en regardant le livre. C'est une somme; aviez-vous remarqué, Mlle Mason, que le livre était à l'envers ?

— Je ne me suis pas approchée des rayons; j'ai eu d'autres choses à penser, dit-elle brièvement.

— Vous n'avez pas montré de livres à ceux qui sont venus ici depuis lors ?

— Benskin tenait le livre avec précaution.

— Ceci a son intérêt, vous savez, dit-il, il fut probablement replacé par le meurtrier; me permettez-trez-vous de le garder quelque temps, Mlle Mason ? Je ne pense pas

qu'il soit utile de regarder les empreintes, mais, sait-on jamais ?

— Vous pouvez le garder si vous voulez, répondit-elle, mais s'il vaut quarante shillings, j'aimerais que vous me le rapportiez.

— Bien entendu, promit-il.

Il posa encore quelques questions, puis il se prépara à sortir. La jeune fille souriait ironiquement.

— Eh bien ! demanda-t-elle, avez-vous une opinion ?

— Je n'en suis pas encore là pour le moment. A propos, pouvez-vous me dire si la caisse a été volée entièrement ?

— Jusqu'au dernier sou.

— Pas un seul billet, par exemple, n'est resté ?

— Pas un, nous prenions à la banque ce qui nous était nécessaire pour la maison, il y avait 70 livres en papier et en monnaie. Mon oncle allait aux ventes et il devait toujours avoir de l'argent liquide.

Benskin ferma son carnet et soupira.

— Les faits jusqu'ici ne sont pas très probants, néanmoins, nous devons faire tout ce que nous pouvons.

— Oh ! quant à condamner quelqu'un, vous le ferez ! dit la jeune fille amèrement, mais tâchez que ce soit le bon, voilà tout !

Benskin convint en lui-même, tout en gravissant les marches de la « Free Library », dans la rue voisine, que si les preuves lui échappaient, il était probable qu'elles échapperaient à quiconque s'occuperait du meurtre de la rue de Dunster.

Entré dans la bibliothèque, il regarda autour de lui avec curiosité. Il y avait là une réunion d'individus de toutes sortes, jeunes et vieux, qui consultaient les livres. Benskin demanda le bibliothécaire, se présenta à lui et l'attira un peu à l'écart.

— Je suis venu pour vous poser une question, si vous permettez, M. Broadbent, dit-il, en ce qui concerne le meurtre de la rue Dunster.

Le bibliothécaire tressaillit.

— Une mauvaise affaire, dit-il. Je connaissais le vieux, il avait l'habitude de venir souvent ici, pour prendre des notes, et comparer les éditions. Je ne vois pas bien, cependant, de quelle utilité je puis être pour vous.

— Cela n'est pas très clair, j'en conviens, mais si vous pouvez répondre à ma question, vous me rendriez service. Pourriez-vous retrouver le nom d'un client qui s'intéresserait particulièrement à l'alchimie et à la magie ?

(A SUIVRE.)

Administration: 1, rue du Temple-Neuf,  
Rédaction: 3, rue du Temple-Neuf.  
Bureaux ouverts de 7 à 12 h. et de  
13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.  
Régie extra-cantonale: Annonces-  
Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

# Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h.), le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 %  
de surcharge.  
Les avis tardifs et les avis mortuaires  
sont reçus au plus tard jusqu'à 7 h. 30.  
La rédaction ne répond pas des manus-  
crits et ne se charge pas de les renvoyer.

## AVIS OFFICIELS



VILLE de NEUCHÂTEL

### Forêt de Chaumont

Mises publiques  
du samedi 4 mars 1933. Divi-  
sion 30, environ:  
250 stères sapin,  
70 stères hêtre,  
30 stères chêne,  
1800 fagots,  
71 perches 850 m.,  
1 1/2 tas tuteurs,  
6 troncs.

Rendez-vous des miseurs à  
13 h. 30 à la maison du garde  
forestier du Plan.

Neuchâtel, le 27 février 1933.  
Direction des  
forêts et domaines.



### Permis de construction

Demande de M. F. Lan-  
dry de construire une maison  
familiale et un garage au  
Clos de Serrières. Les plans  
sont déposés au bureau du  
Service des bâtiments, Hôtel  
communal, jusqu'au 14 mars  
1933.

Police des constructions.

## IMMEUBLES

### Terrains à bâtir

A vendre, à Bôle, dans très  
belle situation, plusieurs lots  
de 1500 à 2500 m<sup>2</sup> suivant  
plan de lotissement. Condi-  
tions avantageuses.  
S'adresser à l'Agence Ro-  
mande immobilière, Place Pur-  
ry 1, Neuchâtel.

A vendre ou à louer

### VILLA

de dix chambres, grande vé-  
randa chauffable, terrasse,  
chauffage central, beau jar-  
din. Prix avantageux. La mai-  
son peut éventuellement être  
divisée en deux logements. —  
S'adresser Fahys 113. — c.o.

### Immeuble

On demande à acheter mai-  
son de trois ou quatre ap-  
partements de quatre ou cinq  
chambres, dans le quartier des  
Beaux-Arts ou du qual Os-  
terwald, de préférence côté  
lac. Offres avec prix, renta-  
bilité et tous détails sous  
B. A. 428 au bureau de la Feuil-  
le d'avis.

## ENCHÈRES

### Enchères publiques de mobilier à Auvernier

Le samedi 4 mars 1933, dès  
14 heures, il sera exposé en  
vente par voie d'enchères pu-  
bliques et volontaires au do-  
micile de dame Louise Per-  
rin-Abbühl, à Auvernier No  
121 (près de la poste), les  
meubles et objets ci-après dé-  
signés: deux lits complets;  
un lit en fer; deux lavabos  
dont un dessus marbre; deux  
cans; une grande glace;  
deux petites; deux tables de  
nuit; une commode; tables,  
grandes et petites; chaises  
dont six à l'état de neuf; un  
paravent; deux panneaux;  
tableaux; un pupitre noir,  
trois étagères; un feuillet;  
un matelas; couvertures;  
coussins; tapis; un réchaud  
à gaz à deux feux; un fer à  
repasser état de neuf; une  
petite couleuse; outils de  
jardin; crosses à lessive; che-  
valet; ustensiles et vaisselle  
de cuisine, ainsi que d'autres  
objets dont on supprime le  
détail.

Paiement comptant.  
Boudry, le 25 février 1933.  
Greffe du Tribunal.

## A VENDRE

### Canot

à clins, sept places, belle cou-  
pe, parfait état, à vendre  
avec deux paires de rames,  
petite voile, ainsi qu'une mo-  
tocolle. — S'adresser à C.  
Streit, Gibraltar 5.

## A VENDRE

conduite intérieure 8 CV.,  
6 cyl., quatre portes, ou à  
échanger contre voiture sport  
6 CV., deux places. Télépho-  
nez au 23141, la Chaux-de-  
Fonds, ou écrivez à Case 9050.

## RADIO

A vendre à prix très avan-  
geux appareil dernier modè-  
le sortant de fabrique, six  
lampes, avec garantie. Faci-  
lité de paiement. — Prière  
d'écrire sous C. J. 453 au bu-  
reau de la Feuille d'avis.

## A VENDRE

buffet de service, noyer, 150  
francs, secrétaire, noyer, 130  
francs, chaise-longue, 40 fr.,  
lits somniers, matelas, trois-  
coins, 100 fr., commode, 65 fr.,  
divan turc, 60 fr., petit bu-  
reau, 60 fr., tabourets, 3 fr. 80,  
table de nuit, 10 fr. Schwand-  
er Adolphe, tapissier-ménul-  
sier, Fausses-Braves,  
Répare meubles, literie, etc.



le savon fin de  
tout premier  
ordre, doux et  
non irritant,  
et qui, par ces  
qualités même,  
convient aux teints les plus  
délicats.

Heinrich Mack Nachf., Ulm s. D.



## VOS BRONCHES SIFFLENT

Une toux acharnée, beaucoup de cra-  
chats, de la difficulté à respirer, tels sont  
les signes d'un catarrhe, d'une bronchite  
chronique, d'un asthme qu'on doit soig-  
ner immédiatement, si l'on veut éviter  
les complications les plus graves.  
Si vous souffrez donc d'un rhume, catar-  
rhe, d'un asthme pénible, avec oppres-  
sion, prenez du Sirop des Vosges Cazé, il  
vous aidera comme il l'a fait pour  
d'autres.

## SIROP des VOSGES CAZÉ

Fr. 4.25 le grand flacon, en vente dans  
toutes les pharmacies.

Dépôt général pour la Suisse:  
Etablissements R. BARBEROT S. A.  
11, 13, rue de la Navigation - Genève

## FAVORISEZ LE COMMERCE LOCAL

Avant de vous prononcer sur le choix d'un

# TAPIS PERSAN

voyez et comparez avec ceux qui vous sont offerts sur  
place, vous trouverez les prix tout aussi avantageux,  
si ce n'est plus

### OCASIONS A SAISIR :

Ghorawan 362/247	Fr. 395.-	Passage Perse 453/103	195.-
Mahâl 370/253	> 510.-	Passage Perse 270/70	85.-
Tabris extra 350/250	> 540.-	Beshir 355/180	360.-
Indo Perse 300/200	> 270.-	Afghan 225/175	145.-
Teheran 355/230	> 990.-	Mossoul 160/110	55.-

NAPPES ET PORCELAINES JAPONAISES  
PLATEAUX - BIBELOTS - MEUBLES ANCIENS

M<sup>me</sup> A BURGI Orangerie Neuchâtel  
et Jardin anglais



Je chauffe  
meilleur marché

que mes collègues « bois » et « houille ». Mais comment ?

- 1° Je brûle plus lentement et dégage une chaleur régulière et durable; je n'épuise pas mes forces d'un seul coup.
  - 2° Je retiens mes flammes en bas, afin que la chaleur pénètre dans la chambre et non dans la cheminée.
  - 3° Je cause peu de travail, car je ne donne ni suie ni fumée et ne forme aucune saleté.
  - 4° Je garde ma brasse pendant la nuit et me transforme en feu vif chaque matin. Le poêle ne s'éteint jamais.
- Ceux qui croient que je ne suis bon qu'à chauffer les poêles et les potagers se trompent. Grâce à mon économie, je suis également la bienvenue dans les chauffages centraux et par étage. Faites un essai avec moi l'hiver prochain, s. v. pl.

Demandez  
**LES BIÈRES  
SPÉCIALES  
DE LA BRASSERIE MULLER  
BLONDE et BRUNE**  
LIVRAISONS EN  
FUTS ET EN BOUTEILLES



Saucisses à rôtir  
et atriaux  
pur porc, extra  
à fr. 1.50 le 1/2 kg  
Boudin au sang de porc  
Ménagères, faites-en l'essai!

**BELL**

### CONTRE la TOUX:

## Pastilles Norvégiennes

Droguerie P. Schneitter, Epancheurs 8

## Chapellerie à remettre

Un bon magasin de chapellerie est à remettre tout  
de suite dans un centre important du canton de Vaud.  
Commerce bien centré, 60 ans d'existence, jouissant  
d'une ancienne et bonne clientèle de la ville et de la  
campagne. — Capital nécessaire fr. 20,000.—

S'adresser à Aug. Chabloz, agent d'affaires patenté,  
rue de la Plaine 38, Yverdon. P. 452-3 Yv.

## Qui aurait trouvé...

entre Hauterive et Cortallocl...  
un vin rouge Montagne supé-  
rieur à un prix meilleur mar-  
ché que celui des magasins  
Meier? Un vin rouge Alicante  
à 90 c. le litre; un vin blanc  
du pays 1931, à 1 fr. 20 le li-  
tre; un rhum d'origine vieux  
à 5 fr. le litre; un Kirsch du  
Righi supérieur à 5 fr. 10 le  
litre; un fromage Emmenthal  
tout gras, été, à 1 fr. 10 le  
1/2 kg.; une farine blanche à  
30 c. le kg.; des pois et ca-  
rottes exquises à 1 fr. 05 la  
grande boîte; des haricots  
« Meier » exquises à 1 fr. 10 la  
grande boîte. Bon marché, des  
timbres 5 % chez Meier, Eclu-  
se 14 et dépôts.

Beau choix  
de cartes de visite  
au bureau du journal

## DEMANDES à ACHETER

On achèterait (de préféren-  
ce à particulier)

### huile de A. Anker

(portrait ou groupe)  
Adresser offres écrites à G.  
V. 448 au bureau de la Feuil-  
le d'avis.

On demande à acheter

### chambre à coucher

deux lits, style ancien. —  
Adresser offres détaillées sous  
P. 1440 N. à Publicitas, Neu-  
châtel. P. 1440 N

## Orfèvrerie usagée

bijoux or, argent et plat-  
tine, pierres précieuses,  
VIEUX DENTIER

sont achetés  
au plus haut prix

## H. Vuille Filz

Temple-Neuf 16, Neuchâtel

## AVIS DIVERS

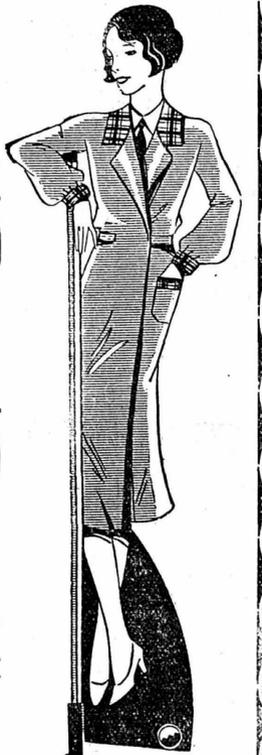
### Croix + Bleue

### Grande reunion

des deux groupes du Vignoble  
Mercredi 1er mars  
A COLOMBIER  
FANFARES CHŒURS  
Départ du cortège à 1 h. 50  
à l'arrivée des trams  
Invitation cordiale à tous

# Blouses de travail et tabliers hollandais

dès ce jour  
à des prix incroyables



Tabliers  
jardiniers  
pour enfants, en  
belle popeline,  
AU CHOIX ...

**.45**

Tabliers  
hollandais  
pour dames, très  
jolis dessins  
AU CHOIX ...

**.90**

Tabliers-  
blouses  
pour dames, en  
bon Vichy gar-  
ni col fantai-  
sie, longues  
manches  
AU CHOIX ..

**2.95**

Blouses  
de travail  
en mérinos  
noir ou cre-  
tonne blanche,  
longues man-  
ches,  
AU CHOIX ..

**3.90**

Blouses  
de travail  
en superbe po-  
peline marine  
AU CHOIX ..

**3.90**

Blouses  
travail  
de  
superbe qua-  
lité, col der-  
nière nouv.  
AU CHOIX .

**4.90**

## TABLIERS DE CUISINE au choix

coton mi-fil nouveauté pur fil  
**-.75 1.20 1.45 1.75 2.25**

Grand choix de TABLIERS BLOUSES pour dames fortes

VOYEZ AUJOURD'HUI MÊME NOTRE VITRINE

# AU LOUVRE LA NOUVEAUTÉ S. A.

NEUCHÂTEL

## Grande vente de chaussures de 1<sup>re</sup> qualité

pour dames, messieurs et enfants  
**PANTOUFLES**  
à prix très avantageux  
QUE CHACUN EN PROFITE!

A. TUYAU, soldeur  
Rue Saint-Honoré 18

## Hawaii

Crème de soleil, c'est un succès.

### NOUVEAUTÉS en

## Assortiments à thé et napperons brodés

### NOTRE SPÉCIALITÉ

Assortiment toile pur fil,  
motifs brodés  
main, une nappe 90x90 cm., six  
serviettes, grand choix de des-  
sins . . . . . depuis **8.-**

Napperons toile pur fil,  
motifs brodés couleur  
27x42 33x48 40x60 40x70  
**1.80 3.— 5.50 6.—**

D'autres séries dans d'autres dimensions

## KUFFER & SCOTT NEUCHÂTEL

La maison du trousseau

## ARMÉE DU SALUT GRANDE SALLE

Ecluse 20

Jeudi 2 et vendredi 3 mars, dès 9 h.

## VENTE ANNUELLE

Confection - Epicerie - Fleurs  
Bazar - Buffet - Jeux, etc.

La barque mystérieuse ???

Entrée libre - INVITATION CORDIALE

La situation de l'Allemagne à la veille des élections

(De notre correspondant)

Les forces politiques se préparent à la lutte

Munich, 25 février.

Un mois bientôt sous le règne d'Adolphe Hitler. Et les bons esprits de s'écrier joyeusement ou pleins d'ironie : il s'agit, il n'applique pas ses méthodes !

Il faut voir ici la triste mine du socialisme officiel, en ces préparations d'élections, ses ridicules essais de sauver la face, ses capitulations devant tous les brimades dont il est l'objet depuis quatre semaines, pour se rendre compte que quelque chose est changé.

D'autre part, il apparaît que cette alliance nationale dont on a tant soulagé, peut-être à tort, le paradoxe, n'a pas fait les dupes qu'on attendait.

Aussi bien l'Union s'assure de jour en jour ; chaque ministre national-allemand y travaille pour sa part. Goering et Frick surtout prennent de l'importance au gouvernement.

Ce bloc des éléments patriotes extrêmes est donc au début de son entresse. Par la lutte même, il s'affirme, se consolide, s'impose. L'offensive est particulièrement vive contre le marxisme, contre le socialisme qui ne bronche guère, contre le communisme qui se tient mieux au feu, c'est hélas ! le cas de le dire.

A l'heure où nous écrivons, elle prend un caractère de tension de plus en plus marqué. Les chefs de gouvernement des Etats du sud, réputés pour leur prudence, élèvent carrément la voix...

Nous avons sous les yeux un article de l'Augsburger Postzeitung,

TOPAZE DE MARCEL PAGNOL

Les Miettes de l'histoire

(26 février 1802)

Naissance de Victor Hugo

Tout le monde connaît les circonstances de la naissance de Victor Hugo ; il en a souligné la date dans cette célèbre poésie de « La Légende des Siècles » :

Ce siècle avait deux ans, Rome remplaçait Sparte Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte.

Victor Hugo naquit, par hasard, à Besançon ou sa mère, Sophie Hugo, était venue rejoindre son mari qui venait d'être nommé chef de bataillon à la 22me brigade ; elle amenait avec elle deux jeunes enfants, Abel et Eugène.

Le général Hugo qui avait déjà deux fils désirait une petite fille ; ce fut un troisième garçon qui vint. Mme Victor Hugo a écrit à ce sujet :

« J'ai entendu plusieurs fois sa mère raconter sa venue au monde. Elle disait qu'il n'était pas plus long qu'un couteau. Lorsqu'on l'eut emmaillotté, on le mit dans un fauteuil où il tenait si peu de place qu'on eût pu en mettre une douzaine comme lui.

On s'est plus tard posé la question de savoir si Lahorie n'était pas plus que le parrain ? Il serait difficile de répondre. Ce qu'il y a de certain, c'est que quinze jours après la naissance, le commandant Hugo quittait Besançon appelé à un nouveau poste.

Comme le fait remarquer M. Louis Guimbaud dans un livre très précis sur « La mère de Victor Hugo » : « Comme par hasard, elle descendit dans un hôtel meublé, 76, rue Notre-Dame des Petits Champs, comme par hasard Lahorie habitait quatre pas plus loin, 26 rue de Gaillon. »

Des révélations sur la guerre navale

On mande de Londres :

Des révélations sur l'espionnage allemand et le contre-espionnage britannique pendant la guerre et, en particulier, sur la défaite de l'amiral von Spee aux îles Falkland, sont faites par M. de Rintelen, un des chefs de l'espionnage allemand aux Etats-Unis, dans un livre qui vient de paraître à Londres : « Le sombre envahisseur ».

M. de Rintelen avait été envoyé aux Etats-Unis avec mission d'arrêter les transports de munitions dirigés sur l'Europe. Il inventa une bombe spéciale qu'on plaçait à un endroit quelconque du navire, et qui explosait en cours de route.

Sur l'ordre de Berlin, M. de Rintelen rentra en Europe. Ce fut pour y être fait prisonnier, dans les eaux britanniques, et apprendre en même temps que l'ordre reçu de Berlin était un faux, expédié par un agent de l'amirauté.

Sur la destruction du croiseur de l'amiral von Spee, voici les renseignements qu'apporte M. de Rintelen, et qu'il recueillit de lord Hershell durant sa captivité :

Pour couler le croiseur de von Spee, il ne fallait rien de moins que les deux cuirassés « Invincible » et « Inflexible », qui se trouvaient dans la mer Egée.

Von Spee était alors à Valparaíso. L'amiral Hall directeur de la « Naval Intelligence », fit construire deux navires camouflés imitant exactement l'« Invincible » et l'« Inflexible ». Les deux « navires maimequins » furent remorqués jusqu'à la mer Egée, et, au cours d'une nuit, la substitution s'opéra ; cependant que les faux cuirassés jouaient leur rôle, les deux « dreadnoughts » filaient à toute vapeur vers les Falkland.

En même temps, von Spee, à Valparaíso, recevait l'ordre de se rendre aux îles Falkland pour détruire la station de sans-fil de Port-Stanley. Von Spee trouva le message injustifié, mais il fallait obéir. Il fit donc route pour les Falkland.

L'ordre de départ venait, bien entendu, de l'agent britannique à Berlin, et au moment où l'escadre de von Spee parvenait en vue des îles, le 8 décembre 1914, elle rencontra l'« Invincible », et fut coulée en quelques heures.

La diplomatie au grand jour et ses inconvénients

(De notre correspondant de Paris)

Pourquoi ce système est en train de faire faillite

Paris, 25 février.

Vous souvient-il de l'enthousiasme qui s'empara des foules quand, la grande guerre terminée, on leur annonça solennellement qu'on allait substituer la « diplomatie au grand jour » à la vieille diplomatie secrète et que désormais les peuples allaient pouvoir contrôler par eux-mêmes toute la politique internationale ?

C'est extraordinaire, mais cette promesse-là a été tenue ! Depuis bien plus de quinze ans, les diplomates de carrière n'ont plus guère eu autre chose à faire qu'à enregistrer les accords issus des palabres internationaux. Finies les intrigues de chancelleries, tout s'est fait — pour ainsi dire — sur la place publique.

Y a-t-il lieu de s'en réjouir ? Il est permis d'en douter. Loin de faciliter le rapprochement des peuples, il semble bien que ce malheureux système ait rendu impossible toute entente véritable, cordiale et sincère. Et à l'heure actuelle, les moindres actes internationaux sont, au milieu de la défiance universelle, immédiatement interprétés dans un sens défavorable.

Vous ce qui se passe ces jours-ci. La S. d. N. n'ayant pas adopté intégralement la thèse du Japon, dans le conflit qu'elle a tranché entre ce pays et la Chine, Tokio déclare se retirer purement et simple-

ment de l'aréopage de Genève. Et les dépêches nous annoncent que l'opinion publique au Japon approuve et appuie fortement cette décision, la presse ayant fait accroire au peuple que le Japon est « victime d'une conjuration mondiale » !

Autre exemple : les trois Etats de la Petite-Entente resserrent entre eux les liens qui les unissent. Or, remarquez que la presse allemande et même italienne ont à maintes reprises reconnu la nécessité de constituer une fédération danubienne pour remédier aux conséquences néfastes d'un morcellement en unités territoriales et économiques trop exigües. Cet accord entre les Etats de la Petite-Entente a été négocié et conclu au grand jour. Ce qui n'empêche pas qu'en Allemagne et en Italie on veut y voir « une manœuvre du Quai d'Orsay et de l'état-major français » et que les journaux de ces pays parlent d'alliance guerrière nouvelle créée par la France !

On pourrait citer bien d'autres exemples encore de cette méfiance générale engendrée par la « diplomatie au grand jour ». A propos de l'affaire des armes d'Hirtenberg, à propos des déclarations de M. Herriot à la commission des affaires étrangères concernant le bruit d'une alliance germano-hungaro-italienne, cette méfiance s'est affirmée dans la presse des pays mis en cause. Il est vrai que la violence de langage des journaux est aujourd'hui un moyen de pression diplomatique.

Mais ce moyen nous apparaît comme fort dangereux, car l'opinion publique croit ce que lui disent ses journaux. Et la tension internationale, cause première de la crise mondiale, provient en grande partie de là. Ce qui fait que, tout considéré, on en arrive presque à regretter les négociations secrètes d'autrefois, qui, du moins, permettaient aux gouvernements de délibérer dans le calme et sans être soumis à la pression de l'opinion publique souvent inconsidérée.

M. P.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Chez les décorateurs-étalagistes romands

Une cinquantaine de décorateurs-étalagistes et de peintres d'affiches pour vitrines, venus de différentes localités romandes, ont fondé récemment à Lausanne, une section romande de l'Association suisse des décorateurs-étalagistes.

Le comité est présidé par M. H. Dubrit, à Lausanne et M. J.-H. Niklaus et représente la ville de Neuchâtel.

Soirée d'adieux de l'orchestre Seminola Band

Jeudi soir eut lieu à la Rotonde la soirée d'adieux de l'orchestre « Seminola Band » qui s'apprête à quitter notre ville.

Pour ce concert qui avait attiré la foule des grands jours à la Rotonde, l'orchestre Seminola, renforcé de six musiciens, avait élaboré un programme de premier ordre. La première partie fut consacrée à des œuvres de Fucik, Strauss, Wagner et Tchaikovsky, jouées avec le rythme et le sens qui conviennent à ces auteurs classiques.

La seconde partie du programme comprenait quelques fantaisies de musique de jazz, fantaisie honorerole, rhapsodie russe, arrangement inédit de la « Veuve joyeuse », fantaisie « Fausse note américaine », etc. Ces arrangements symphoniques mirent en relief toutes les ressources du Seminola Band et firent passer, ainsi que la danse qui suivit, de bien agréables instants à tous les assistants.

Un nous a laissé espérer que le Seminola Band reviendrait un jour dans nos murs. Souhaitons que cet espoir se réalise et que nous puissions bientôt entendre à nouveau cet ensemble qui connaît un si vif succès à Neuchâtel.

A l'Union commerciale

Les causeries que cette sympathique société organise régulièrement depuis quelque temps obtiennent un grand succès.

Le 27 janvier, dans les accueillants locaux du Coq d'Inde 24, trop petits pour la circonstance, M. Eugène Richéme, professeur, membre honoraire, entretenait un auditoire attentif de son récent voyage autour du monde à l'occasion des olympiades de Los-Angeles où il fonctionna en qualité de commissaire suisse.

Une riche collection de vues de toute beauté révélaient à nos yeux ravis quantité de stes pittoresques, paysages idylliques, monuments prestigieux. Enfin, pour clore la séance, trois beaux films défilèrent sur l'écran.

Le 24 février, M. Hermann Pfaff, membre honoraire, charmait les auditeurs par une spirituelle et captivante causerie sur ce sujet : « Comment on nous vole ». Comme vous l'aurez deviné, c'est des cambriolages de bijouterie qu'il s'agit et c'est particulièrement du vol dont il fut lui-même la victime qu'il nous parla. Ce récit fut des plus intéressants et fut écouté avec la manière de procéder des cambrioleurs.

Cette dernière causerie fut suivie d'une assemblée où furent liquidées, sous la présidence de Robert Zurcher, différentes questions administratives.

Pro Tino

La section de Neuchâtel, fondée en 1915, a eu sa 18me assemblée générale annuelle le 19 février, sous la présidence de M. G. Rusconi, président. La séance est ouverte à 15 h. 20, en présence d'une cinquantaine de membres. Les comptes de l'exercice 1932 sont lus et approuvés à l'unanimité.

L'ancien comité est réélu par acclamations, en bloc moins un membre qui a décliné toute réélection, et est remplacé par M. Edouard Indami fils.

Dans son rapport, le président fait ressortir que malgré le joli nombre de 170 membres dont se compose la section, l'essoufflement et confédérés, beaucoup manquent encore à l'appel, sûrement, dit-il, parce qu'ils n'ont pas encore compris les vrais buts que poursuit notre association. Chacun sait que nos statuts éliminent toute politique et que les principaux buts sont simplement patriotiques et philanthropiques. Il trouve qu'avec une si minime cotisation et par les temps difficiles que nous traversons, l'on peut s'estimer heureux d'avoir pu, cette année encore, verser la jolie somme de 500 francs à diverses institutions et œuvres de bienfaisance.

Union sténographique suisse Aimé Paris

Réunis en assemblée générale, les membres de l'Union sténographique, section de Neuchâtel, ont entendu un rapport fort intéressant de leur dévoué président M. Maurice Montandon.

La section, qui comptait 89 membres au 31 décembre 1932, a eu 41 séances d'entraînement. Les concours organisés au siège même de la section et au congrès de la Chaux-de-Fonds, ont permis de distribuer 48 diplômes officiels aux sténographes de Neuchâtel. C'est là un résultat encourageant.

Grâce aux cotisations des membres passifs, les comptes bouclent sans déficit.

L'assemblée, par un vote unanime a réélu M. Maurice Montandon, président de section, charge qu'il cumule avec celle de président central, le comité directeur de l'Union sténographique étant à Neuchâtel.

L'assemblée des délégués, qui a eu lieu le dimanche 19 février, à Lausanne, a désigné Vevey comme section organisatrice du congrès de 1933.

Grütl Männerchor

La soirée du Grütl Männerchor a eu lieu samedi soir, à la Rotonde. Un nombre public y assistait. Les chœurs « Liebescherz », « Gruss an's Ober-Intual », « Donauwellen » et « Abendlied » avec orchestre, furent fort goûtés et appréciés, en raison de la fermeté de la direction de M. Jean Joud, le Männerchor a donné la preuve d'une grande capacité.

La pièce « D'Stocklichränke », en dialecte bernois, fut très gaie et les applaudissements frénétiques du public donnèrent à croire que celui-ci goûte le choix de la pièce et le jeu des acteurs.

La seconde partie de la soirée fut également très agréable. Le nombreux public qui est resté jusqu'à la fin, a eu beaucoup de plaisir.

Carnet du jour

CINEMAS Mardi et mercredi Caméo : Mam'selle Nitouche. Chez Bernard : Silence, on tourne. Apollo : La gamine de la rue. Palace : Fascination. Théâtre : Une nuit à l'hôtel.

Aspirateurs - Gireuses

Marques et modèles avantageux. Prix modérés, meilleures références, reprise de vieux appareils. R. Minassian, av. 1er Mars 14, Téléphone 1214, Neuchâtel.

MOSCOIERS SPECTACLES - CINÉMAS CONCERTS - CONFÉRENCES

Emissions radiophoniques

de mardi

(Extrait du journal « Le Radio »)

Sottens : 12 h. 28, Heure de l'Observatoire de Neuchâtel. 13 h. 30, Météo. 14 h. 40, Disques. 15 h. 28, Signal de l'heure. 15 h. 30, Quintette Radio-Lausanne. 16 h. 15, Piano par Mlle Schmidiger. 16 h. 30, Pour Madame. 18 h., Quelques exemples de désordres nerveux et leurs traitements, conférence par M. Foral. 18 h. 30, Leçon d'anglais, par M. Goldberry. 19 h., Météo. 19 h. 20, Correspondance parée par la Société des émissions Radio-Genève. 19 h. 30, Ma disquette. 20 h., Quelques scènes du « Médecin malgré lui », de Molière, interprétées par les artistes du théâtre. La Comédie. 20 h. 30, Introduction au concert symphonique par M. Ansermet. 20 h. 35, Concert symphonique par l'Orchestre de la Suisse romande. Programme : 1. Suite No 1 en ut, de Bach ; 2. Festin de l'Aralignée, de Roussel ; 3. Concerto pour piano et orchestre, de Ravel ; 4. Le bal vénitien, suite de Delvincourt. 21 h., Concert symphonique par l'Orchestre de la Suisse romande. Programme : 1. Suite No 1 en ut, de Bach ; 2. Festin de l'Aralignée, de Roussel ; 3. Concerto pour piano et orchestre, de Ravel ; 4. Le bal vénitien, suite de Delvincourt.

Munster : 12 h. 40 et 15 h. 30, Orchestre. 16 h. et 16 h. 30, Disques. 18 h. 30, Die Freundschaft Wagners und Nietzsches, causerie par M. Verweyen. 19 h., 15, Lawinen und Lawinengefahr, conférence par M. Schweizer. 19 h. 45, Musique de danse. 20 h. 20, Variétés. 21 h. 40, Orchestre. 22 h. 45, Orchestre. 20 h., Heure variée. 22 h., Variétés de carnaval. 22 h. 45, La dernière danse et les adieux du Prince Carnaval.

Langenbrunn : 17 h. 30, Concert. 17 h. 35, Carnaval. 20 h., Grand bal de Carnaval. Berlin : 16 h. 30, Orchestre. 18 h. 05, Concert. 20 h. 15, Carnaval. Londres : 13 h., Orgue. 13 h. 45, 17 h. 25 et 20 h. 20, Orchestre. 18 h. 15 et 23 h. 25, Musique de danse. 22 h. 10, Concert. 22 h. 20, Concert radiophonique. 24 h., Emission expérimentale de télévision. Vienne : 15 h. 20, Chant. 16 h. 55, Théâtre dansant. 19 h. 30, Variétés. 20 h. 45, Orchestre symphonique. 22 h. 15, Musique de danse.

Paris : 13 h., Orchestre. 19 h. 10, Causerie agricole. 19 h. 50, Chronique théâtrale. 20 h. 05, Causerie artistique : De l'acroïx et l'orient. 20 h. 20, Orchestre. 21 h., Concert. Milan : 13 h. et 17 h. 30, Orchestre. 20 h. 30, Opéra. Rome : 13 h. et 17 h. 30, Orchestre. 20 h. 45, « L'Arlesienne », drame de Bizet. Varsovie : 17 h., Orchestre philharmonique de Varsovie. Bucarest : 20 h., Concert symphonique. Bruxelles : 22 h. 10, Concert symphonique.

Emissions de mercredi

Sottens : 12 h. 28, Heure de l'Observatoire de Neuchâtel. 13 h. 30, Météo. 14 h. 40, Disques. 15 h. 28, Signal de l'heure. 15 h. 30, Broadcasting Serenaders. 16 h. 30, Disques. 18 h., Heure des enfants. 19 h., Météo. 19 h. 30, Origine et histoire du vignoble fribourgeois, conférence par M. Zimmermann. 20 h., Soirée pour commémorer l'anniversaire de l'indépendance neuchâteloise. 21 h., Orchestre à cordes (dir. M. Echenard). 21 h. 40, Les travaux de la S. d. N., par Me Suès. 22 h., Météo. 22 h. 10, Musique de danse. Munster : 12 h. 40, Disques. 15 h. 30, Orchestre. 16 h. 30, Pour les enfants. 17 h. 15, Disques. 18 h. 30, Les usages du Mercredi des Cendres dans la Suisse orientale, causerie par M. Heibling. 19 h. 15, Cours d'anglais. 19 h. 45 et 21 h. 40, Orchestre. 22 h. 45, Orchestre. 19 h. 05, Piano. 20 h. 05, Musique religieuse. 21 h. 25, Musique de chambre. Langenbrunn : 17 h. et 20 h., Orchestre. Berlin : 16 h. 30, 21 h. et 22 h. 30, Orchestre. 18 h. 10 et 19 h. 10, Chant. 20 h. 30, Le Mercredi des Cendres. Londres : 13 h. et 17 h. 45, Orgue. 13 h. 45 et 16 h. 30, Orchestre. 18 h. 15 et 23 h. 30, Musique de danse. 21 h., Programme varié. 22 h. 15, Concert. 22 h. 35, Fanfare militaire. 24 h., Emission expérimentale de télévision. Vienne : 17 h. et 19 h. 45, Orchestre. 21 h. 05, « Le retour de l'Enfant prodigue », d'Andriani. 22 h. 10, Concert. Paris : 13 h., Causerie pédagogique : L'éducation et les sports. 13 h. 15, Orchestre. 13 h. 30, Orgue. 14 h. 05, Orchestre. 19 h. 10, Causerie agricole. 20 h., Conférence médicale : Maladies transmises par le lait cru. 21 h., Lectures littéraires. 22 h., Concert. Milan : 13 h. et 19 h. 35, Orchestre. 17 h., Chant. 20 h. 30, Comédie. Rome : 13 h., Orchestre. 17 h. 30, Concert. 20 h. 45, Théâtre. Prague : 20 h. 05, Philharmonie tchèque.

ROTONDE

Galas d'opérettes viennoises

Jeudi 2 mars, soirée à 20 h. 35

Le chef-d'œuvre de Léo Fall

Der fidele Bauer

« Le paysan joyeux »

Opérette en 3 actes

Musique de LEO FALL

Prix des places : Fr. 1.50 à 4.—

Location : Feticich frères.

N'oubliez pas que...

Vente et bazar du printemps de l'Armée du saint

C'est en toute confiance que l'Armée du salut fait appel à tout cœur sensible aux souffrances et à la peine des hommes.

Chacun fera sa part dans un geste pratique. Personne ne voudra perdre cette force qui rend meilleur et qui pousse à l'action bonne.

Ainsi, cette œuvre bienfaisante pourra persévérer à édifier les cours de ceux qui espèrent encore, envers et contre tout.

Le dernier concert d'abonnement

Rappelons que le 5me concert d'abonnement aura lieu jeudi soir. On y entendra un jeune violoniste originaire de Neuchâtel : M. André Lew. Après avoir obtenu son diplôme de virtuosité avec félicitations du Jury à l'Ecole de musique de Ribeauviller, il poursuit ses études à Paris avec Lucien Capet et Eugène Isay pour le violon, avec Vincent d'Indy pour la composition. Il travailla ensuite en Bohême sous la direction de Smetana. Dès les premiers concerts qu'il donna en Angleterre et en Suisse romande, en 1930-1931, la presse loua chez ce jeune artiste l'étonnante sûreté de la main gauche, la souplesse et l'élégance de l'archet : Il jouera chez nous le « Concerto en si mineur » de Saint-Saëns.

Au programme d'orchestre de cette soirée, après l'ouverture du « Vaisseau Fantôme », de Wagner, et la 4me symphonie de Beethoven, nous relevons le prélude de « Fervaal », de Vincent d'Indy et la fantaisie si vivante de Chabrier : « Espérance ».

Souhaitons que solerte musiciens de l'O. S. R. et leur admirable directeur M. Ansermet aient la satisfaction de donner ce dernier concert de la saison à un public nombreux et sympathique.

25 ans de décaféination = suprématie de qualité et de goût...

...donc "Café HAG et pas d'autre!"

**AU SANS RIVAL**

actuellement:  
**Séries économiques**

La vente la plus en vogue!

Prix fixes:  
**.50 .95**  
**145 195 290**

**Profitez** les avantages offerts et qui répondent à votre désir d'économie

Veillez voir nos vitrines  
Consultez notre catalogue que vous avez reçu par la poste

Livraison à domicile

**BRILLANTINE**  
pour meubles à rafraîchir  
**Droguerie P. Schneitter Epancheurs 8**

**Bureau d'orientation professionnelle**  
NEUCHÂTEL (Collège de la Maladière)

**Avis aux employeurs**

Les patrons de la ville et des environs sont invités à nous signaler au plus tôt les places d'apprentissage à repourvoir par des jeunes gens et des jeunes filles sortant des écoles à Pâques.

**Avis aux parents**

Nous sommes à la disposition des parents qui auraient besoin de conseils et de renseignements sur le choix d'une profession pour leurs fils ou leurs filles. Examen d'orientation professionnelle et placement d'apprentis.

**Consultations :** mercredi et jeudi, de 16 à 18 h., samedi, de 15 à 17 h. (Tél. 11.82)  
OFFICE GRATUIT

**Café-Restaurant du Théâtre**  
NEUCHÂTEL

Mardi 28 février 1933  
dès 20 h. 30

**Concert d'adieu**  
de l'orchestre Cortesi  
avec le concours de  
**M. A. Bourquin, chanteur**

**Fritz Gross**  
Installations sanitaires  
Chambres de bain, buanderies  
Tous travaux de ferblanterie

PLACE DU MARCHÉ 2  
Téléphone 10.56  
NEUCHÂTEL

**Emprunt 4 1/4 % Canton de Berne**  
de Fr. 15,000,000 de 1914

**Dénonciation**

L'emprunt 4 1/4 % canton de Berne 1914 de fr. 15,000,000. — à l'origine est dénoncé au remboursement pour le 1er juin 1933 selon les dispositions du contrat d'emprunt. A cette date, les obligations seront payées, sans frais pour les porteurs, par les domiciles de paiement indiqués sur les titres mêmes. Les obligations dénoncées au remboursement cessent de porter intérêts dès le 1er juin 1933.

Un nouvel emprunt sera émis plus tard pour convertir les titres dénoncés.  
Berne, le 27 février 1933.

P1909Y La direction des finances du canton de Berne.

Tabac d'outre-mer



70 CTS.  
BAUTSCHI, HAURI & CO. REINACH

**LA MUTUELLE CHEVALINE SUISSE**

est la plus ancienne Société suisse d'assurance chevaline concessionnée par le Conseil fédéral

Assurances collectives Assurances individuelles  
Assurance spéciale des chevaux fédéraux d'artillerie  
Contrats temporaires, de n'importe quelle durée, pour risques spéciaux et d'élevage : poulinage (jument seule et jument et poulain à naître) ; opérations diverses, castration, estivage, hivernage, marchés concours, expositions, courses et concours hippiques, etc.  
Prospectus et renseignements gratuits auprès de MM. les vétérinaires et agents ou du SIÈGE SOCIAL, Grand Chêne 5, à LAUSANNE (Tél. 29894)

**INSTITUT R. BLANC**

**Cours de danse**

UN COURS DE PRINTEMPS  
(deux leçons par semaine)

commencera très prochainement

Inscriptions et renseignements à l'Institut,  
Evoile 31 a - Téléphone 1234

**GLYCELIA**

une bonne crème de toilette au miel et à la glycérine

**DE WANDER**

Préserve la peau des gerçures, sans graisser.

En vente partout:

**SCHINZ MICHEL**

a le plaisir de vous inviter aux

**Démonstrations de SOUFFLEUR DE VERRE**

qu'il organise en ses magasins du 27 février au 4 mars

ENTRÉE LIBRE

**A saisir à prix avantageux:**

un monte-charge avec treuil, force environ 600 kg.  
un lot barres à mine, un lot vis à bois divers, tubes et tuyaux pour clôtures  
un moteur électrique 3 P. S. 250 Volts

Les Juvet, 72-76, Ecluse, Neuchâtel. Tél. 986

**RESTAURANT BEAURIVAGE**

CE SOIR:  
GRAND CONCERT D'ADIEUX PAR  
**l'Orchestre Waldteufel**

JOUR DU 1er MARS dès 16 HEURES:  
DÉBUTS DU FAMEUX ORCHESTRE  
**John Boreland his boys**  
SIX MUSICIENS

Cerises sèches noires, du pays, 80 c. la livre.  
— ZIMMERMANN S.A.

Grande vente de tabliers-blouses toutes les tailles à 3.90 chez GUYE - PRÊTRE  
Saint-Honoré Numa-Droz  
Maison du pays.

**Premier Mars**  
Pétards - Feux de Bengale - Vésuves - Pistolets - Amorces etc., etc., au Magasin G. Gerster  
rue Saint-Maurice 5  
PRIX MODÉRÉS

Au Corset d'Or  
Rosé-Guyot  
Rue des Epancheurs  
NEUCHÂTEL  
«KESTOS»  
est le nouveau Soutien-gorge avec lequel vous obtenez et conservez la ligne  
Vente exclusive : dep. fr. 4.50

Pruneaux du Valais sans noyaux  
Poires et pommes du pays, en quartiers  
Arachides crues et rôties  
Gerneaux de noix  
Haricots étuvés, extra  
Magasin  
**L. Porret**

DEPUIS 80 c. LE ROULEAU PAPIERS PEINTS  
Nouveautés 1933 Gros et détail  
**F. THOMET & FILS**  
Ecluse 15  
NEUCHÂTEL  
l'ombre escompte N et J

Robes et manteaux (Habille aussi dames fortes)  
Coupes et préparations de robes, chemisiers et jupes.  
Mlle Marthy, Gibraltar 8.

Pour les Mains gercées  
Glycérine balsamique  
Prix du flacon fr. 1.25  
Pour les Grevasses  
Pommade dermatophile  
Prix du tube fr. 1.—  
PHARMACIE  
**F. TRIPET**  
Seyon 4 Neuchâtel

**Eglise nationale**

**Inscription des catéchumènes**

L'inscription des catéchumènes pour leur réception dans l'église aux fêtes de Pentecôte se fera à la Chapelle des Terreaux le jeudi 2 mars à 14 heures pour les jeunes filles et à 16 heures pour les jeunes garçons. L'instruction religieuse sera donnée aux jeunes filles par M. le pasteur P. Du Bois et aux jeunes garçons par M. le pasteur A. Méan.

BIEN AVANT la LIGUE DES CONTRIBUABLES! il y a plus de dix ans que le

**Bureau Fiduciaire et Commercial**  
Bassin 4 - Georges Faessler - Tél. 12.90  
expert-comptable diplômé, lic. ès-sc. com. et écon.  
donne pleine et entière satisfaction aux contribuables qui ont des motifs sérieux de réclamation à présenter aux inspecteurs des contributions  
DISCRETION ABSOLUE - PRIX MODÉRÉS  
NOMBREUSES RÉFÉRENCES  
Consultations sans engagement sur rendez-vous

**BAUX A LOYER**

En vente au bureau de la «Feuille d'avis»

*Pas de crise pour...*

les roues avant indépendantes

**Geugeot 201-301**

Un progrès décisif dans le confort et la sécurité en automobile

**W. Segessemann & Fils**  
GARAGE DE LA ROTONDE  
NEUCHÂTEL

**Cinéma Caméo-Sonore**

Du mardi 28 février au 6 mars en soirée, 20 h. 30  
Mercredi après-midi, 14 h. 30 :  
Matinée permanente

**RAIMU**  
dans « Mam'selle Nitouche »  
(grande opérette parlant-chantant français)

DERNIÈRES DÉPÊCHES

A la Chambre française Le budget est renvoyé au Sénat après une séance houleuse

PARIS, 28 (Havas). — La Chambre discute cette nuit le projet de douzième provisoire retour du Sénat.

Pour la troisième fois, les députés refusent de faire des concessions

Au cours de la discussion des articles du projet financier, la Chambre s'est, dans l'ensemble, montrée peu sensible aux arguments de M. Lamoureux, ministre du budget, qui lui demandait de faire quelques concessions au Sénat et de ne pas prolonger plus longtemps le désaccord entre les deux assemblées.

Elle a maintenu notamment les textes déjà votés par elle concernant le nouveau barème de l'impôt sur le revenu, l'exonération de la taxe sur le chiffre d'affaires pour les petits propriétaires de taxis et le prélèvement sur les traitements des fonctionnaires.

Elle a finalement adopté, par 348 voix contre 222, l'ensemble du projet financier qu'elle venait de discuter en troisième lecture.

Le Sénat examinera ce projet, mardi matin pour la troisième fois. La Chambre se réunira enfin mardi après-midi.

L'agitation des fonctionnaires Une assemblée qui se termine dans l'obscurité

PARIS, 28 (Havas). — Un nombre imposant de fonctionnaires, répondant à l'appel du cartel confédéré des services publics, ont tenu une réunion de protestation contre les projets de prélèvement sur leurs salaires. Les représentants des syndicats unitaires ont, à plusieurs reprises, tenté de manifester et de gêner la réunion, ce qui déclencha le tumulte dans l'assemblée.

Des orateurs unitaires s'étant emparés de la tribune, l'administration de la bourse du travail, où avait lieu la réunion, a mis fin à celle-ci en coupant l'électricité.

Electrocuté dans un tunnel

MARTIGNY, 28. — L'un des tunnels hélicoïdaux par lesquels passe la ligne du Martigny-Châtellard, le tunnel du Charbon, a été, hier à midi, le théâtre d'un accident mortel.

Au moment d'aller prendre son repas de midi, un ouvrier de la route en construction de Martigny à Salvan, M. Jules Jordan, 49 ans, du village de Balmaz, près d'Evionnaz, prit comme raccourci le tunnel du Charbon pour se rendre en aval. La galerie est sombre et humide. Il dut glisser et tomber de tout son poids sur le troisième rail, conducteur du courant à haute tension, et fut électrocuté.

Ce n'est que vers 16 h. 30, au passage du train venant de Salvan, que le corps, carbonisé et défiguré du pauvre homme fut découvert.

L'incendie du Reichstag est la première manifestation du front socialo-communiste

(Suite de la première page) Ce devait être le signal d'un grave mouvement terroriste

BERLIN, 28 (C. N. B.). — Le service officiel prussien de presse publie une longue déclaration relative à l'incendie qui s'est déclaré au Reichstag et en arrive à la conclusion que ce sinistre est le plus monstrueux des actes de terrorisme du bolchévisme en Allemagne.

Les documents saisis à la maison Karl-Liebknecht, centre du parti communiste, ont permis d'avoir la preuve que ce sinistre devait être le signal d'une rébellion sanglante et que des tentatives de pillage devaient être commises mardi à Berlin. Il est également certain que des actes de terrorisme devaient être commis à l'égard de personnalités diverses et de la propriété privée.

Des mesures rigoureuses ont été prises

Afin d'entraver ces projets, le ministre-commissaire de l'intérieur en Prusse, M. Göring, a pris aussitôt les mesures les plus énergiques et mis la sûreté criminelle et la police tout entière sur le pied d'extrême alarme.

Des mandats d'arrêt ont été décernés contre deux députés communistes du Reichstag. Les autres parlementaires et employés du parti communiste ont été mis en état d'arrestation préventive. Les journaux, revues, tracts et affiches du parti communiste sont interdits pour une durée de quatre semaines en Prusse.

Tous les journaux officiels, revues, affiches et manifestes du parti socialiste sont, d'autre part, interdits pour deux semaines, car l'auteur principal du sinistre, le communiste hollandais, a avoué que le feu avait été mis au Reichstag d'entente avec le parti social-démocrate. Cet aveu indique que le front unique marxiste a été réellement constitué.

En terminant, M. Göring invite la population à donner l'exemple de la plus stricte discipline et à soutenir sans réserve les efforts déployés par le gouvernement.

Tout le corps central du bâtiment a été détruit

BERLIN, 28 (C. N. B.). — Tout le corps central du palais du Reichstag est complètement détruit. La salle des séances offre un aspect désolant. Quant à la salle des Pas-Perdus, elle est en piteux état.

Il n'y avait pas moins de vingt foyers !

BERLIN, 28 (Wolff). — Vers 23 h. 30, les pompiers sont parvenus à circonscrire l'incendie. L'enquête a établi qu'il y eut au moins vingt foyers d'incendie allumés avec de la benzine.

La coupole s'est effondrée en partie. Ce n'est qu'après des travaux de déblaiement qui dureront des mois que l'on pourra reconstruire.

Le nom du communiste hollandais arrêté, et qui a tout avoué, est van der Luebbe. Il est âgé de 20 ans et demeure à Amsterdam. Il donne l'impression d'un fanatique. Comme mobile de son acte, il indique qu'il s'agit d'une vengeance à l'égard du capitalisme international. Il a été

La haute trahison sera punie plus sévèrement

BERLIN, 28 (Wolff). — Le cabinet du Reich a mis au point une ordonnance contre les menées de haute trahison. Les dispositions actuellement en vigueur sont aggravées. La procédure est simplifiée. La peine de mort ou la réclusion à perpétuité pourront être prononcées.

Misère ou folie ?

Une jeune Schwyzoise tue ses trois enfants

SCHWYTZ, 27. — A la ferme Buosigen, près de Lowerz, Mme Agnès Ulrich-Indertbitzin, âgée de 24 ans, a tué ses trois enfants, âgés de 3, de 2 et d'un an, au cours des journées de vendredi, de samedi et de dimanche.

Elle en a étranglé deux et a coupé la gorge au troisième.

Après avoir caché les deux enfants étranglés dans une grange, elle avait gardé le troisième dans la chambre à coucher.

La femme et son mari, Pierre Ulrich, 29 ans, agriculteur, ont été arrêtés. An ne connaît pas encore le motif du crime, mais on admet que la situation de la famille était malheureuse et que Mme Ulrich ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales.

On ne sait pas encore si le père est complice.

CONCOURS DE MECCANO de la Maison Schinz-Michel

Le jury, composé de cinq membres a procédé dernièrement à la classification des modèles de Meccano présentés.

Voici, dans leur ordre de sortie, les noms des 14 meilleurs résultats primés :

- 1. Henri Humbert; 2. Germain Raaflaub; 3. Hubert Paththey; 4. Claude Godet; 5. Jean-Pierre Bonny; 6. Horace de Montmollin; 7. Robert Linder; 8. Max Donner; 9. Jacques Neeser; 10. Edouard Berthoud; 11. James Gutknecht; 12. Daniel de Montmollin; 13. Yves Clot; 14. William Dubois.

Ces modèles sont exposés en nos vitrines jusqu'à jeudi 2 mars, à midi. Dès cette date, les concurrents sont priés de venir rechercher leur modèle.

Massacres soviétiques

L'émouvant appel des Moldaves persécutés

BUCAREST, 27. — De l'autre côté du Dniestr, qui sépare la Bessarabie de la Russie, il y a de nombreuses colonies de Roumains, qui s'appellent Moldaves, d'après la province roumaine de Moldavie qui fut jadis leur patrie. Ils parlent toujours le roumain, sont de paisibles paysans, très travailleurs, et ont été de fidèles sujets de leur patrie russe.

Les soviets ont ouvert là des écoles où l'on enseigne en langue roumaine les doctrines communistes.

Les paysans moldaves, comme d'ailleurs tous les paysans de Russie, sont on ne peut plus réfractaires à ces doctrines.

Ils sont astreints à travailler comme des esclaves pour un salaire qui suffit à peine à la nourriture la plus nécessaire.

Dans l'espoir d'échapper à cette misère, chaque jour nombre de ces malheureux tâchent de se sauver au delà du Dniestr, vers la Roumanie. La plupart ne réussissent pas. Ceux qui eurent la chance de pouvoir se réfugier en Bessarabie ont adressé d'urgence au gouvernement roumain une pétition, le priant de la faire porter à la connaissance de tous ceux qui sont inspirés de sentiments humanitaires.

La misère des paysans moldaves s'est encore accrue ces derniers temps. Des centaines de familles sont déportées en Sibérie, mariés séparés de leurs femmes, femmes séparées de leurs enfants. La moindre résistance fait surgir les mitrailleuses. Les pauvres paysans n'ont à choisir qu'entre la Sibérie ou la fuite par le Dniestr. Mais ce fleuve est gardé par d'innombrables soldats soviétiques.

Dans une forêt, à Olanesti, près d'Otidiopol, les soldats soviétiques ont surpris, une nuit, 40 réfugiés et les ont massacrés. La nuit suivante, à Tiraspol, ils en ont massacré plus de 100, qui essayaient de se sauver en Bessarabie à la nage.

La Sibérie, la mort par la faim ou la mort dans les eaux du Dniestr, voilà le sort des paysans de la république soviétique des Moldaves, qui adressent à l'humanité leur appel plein d'angoisse : sauvez-nous !

Sacrifices et réorganisation

M. Pilet-Golaz définit, à Bâle, les tâches incombant aux C. F. F. et au pays

BALE, 28. — M. Pilet-Golaz a fait, à la Société de statistique et d'économie politique de Bâle, une conférence sur l'assainissement des chemins de fer fédéraux, dont le déficit est, en trois ans, de 100 millions. La moyenne des déficits, années de guerre exclues, est de 7 millions par an.

Les frais de personnel grèvent lourdement l'exploitation, comme dans toutes les entreprises de transport. En 1931, ils représentaient plus du 75 % des dépenses d'exploitation. Il faut dire que cette entreprise, la plus importante du pays, ne dispose pour ainsi dire pas de capitaux à elle propres.

La solution du problème du rail et de la route, ajouta l'orateur, sera moyenne, souple, diverse, évolutive. Elle comportera des concessions réciproques, des libérations et des charges.

L'assainissement financier exige des sacrifices d'argent, de la volonté, de l'économie dans l'administration. Simplifions ce qui peut l'être encore, sans nous laisser arrêter par des habitudes auxquelles nous tenons mais qui sont coûteuses. Economisons aussi dans l'exploitation. Adaptons les salaires et supprimons les branches gourmandes.

« Osons nous pénétrer de cette vérité douloureuse sans doute, mais implacable, que l'avenir n'appartient plus sans partage au chemin de fer. N'espérons pas un développement indéfini du trafic, que les circonstances techniques, économiques et politiques ne favoriseront plus comme dans le passé. »

« On nous nous pénétrer de cette vérité douloureuse sans doute, mais implacable, que l'avenir n'appartient plus sans partage au chemin de fer. N'espérons pas un développement indéfini du trafic, que les circonstances techniques, économiques et politiques ne favoriseront plus comme dans le passé. »

« On nous nous pénétrer de cette vérité douloureuse sans doute, mais implacable, que l'avenir n'appartient plus sans partage au chemin de fer. N'espérons pas un développement indéfini du trafic, que les circonstances techniques, économiques et politiques ne favoriseront plus comme dans le passé. »

Nouvelles suisses

Une église tessinoise cambriolée

LUGANO, 27. — Un vol a été commis dans la vieille église de Pazzalino, à deux kilomètres de Lugano.

Pendant la nuit, des inconnus ont pénétré dans l'église en sciant les barreaux d'une fenêtre. Ils ont dépoillé la statue de la Madone de nombreux objets en or et des bijoux dont elle était ornée. Aucune trace des voleurs n'a été découverte.

Une nouvelle condamnation du « Droit du Peuple »

LAUSANNE, 27. — Le tribunal a condamné à cinq jours de prison avec sursis et aux frais, l'éditeur responsable du «Droit du Peuple», pour contrevention à l'arrêté du Conseil d'Etat du 10 novembre 1931, interdisant la publication de tracts ou périodiques de nature à troubler la sécurité publique.

Incident

On aborde encore certains détails fastidieux, puis, M. Schneider fait dire à son client qu'il n'a jamais touché un centime des sommes prélevées. « Je ne les aurais pas acceptées, ajoute Klemm. »

Cette déclaration suggère au procureur la réflexion que Müller ne se serait pas montré si difficile.

Cela suffit à mettre le feu aux poudres. L'avocat de Müller s'est dressé à sa place. M. Berdez riposte que ses mots ont été mal interprétés. Un bref mais vif colloque s'ensuit entre les « honorables contradicteurs ». Le président multiplie les gestes d'apaisement.

Le calme revient et, tandis que Klemm débite dates et sommes, Guinand qui, de toute la journée n'a pas cessé de se tenir le front des deux mains, demande, par l'intermédiaire de son avocat, la permission d'échapper un instant à l'atmosphère pénible des débats, car sa sinusite le fait souffrir. Un gendarme le conduit dans une salle où il pourra se reposer.

La parole repasse aux experts, qui suivent, dans les livres, poste après poste, la trace des bordereaux fic-

AU PROCÈS GUINAND

(Suite de la première page)

L'affaire des prélèvements est enfin liquidée

On aborde un nouveau chef d'accusation

L'atmosphère de la Lésa

Mais le procureur ne lâche point prise. On sent qu'il tient le nœud de l'accusation. Il amène Müller à reconnaître que jamais Mme Droz n'a accepté une somme du directeur sans donner de quittance et, qu'en outre, c'était la première fois, en 1925, qu'il avait l'ordre d'opérer des mouvements de fonds sans faire les écritures nécessaires dans l'une ou l'autre des comptabilités.

« Ces deux faits, insiste le procureur, soit le silence qui vous était imposé et la nouveauté du procédé, ne vous ont-ils vraiment pas mis en garde ? »

« Pour bien comprendre cela, il faudrait pouvoir recréer l'atmosphère qui nous enveloppait à l'époque, affirme Müller, cette atmosphère de « combine ». On fraudait le fisc, on portait 8000 fr. à M. Comtesse. A droite et à gauche, on distribuait de l'argent, quand ce n'était pas des montres en or. Je me souviens d'une personnalité qui nous avait aidés à obtenir le renouvellement d'un contrat et à laquelle on a remis deux superbes montres pour ses fils. Voilà toutes les circonstances qui expliquent pourquoi on se livrait, sans trop s'étonner, à des manœuvres du genre de celles qu'on me reproche aujourd'hui. »

On voit que le ton est monté. Aussi, le président juge-t-il prudent d'accorder quelques minutes de détente.

Le danger des allusions

A la reprise de l'audience, M. Neuhans lit d'abord une lettre de M. Geiger, ancien chef de section à la direction générale des C. F. F. Ce fonctionnaire avait été mis en cause dans l'affaire des pots-de-vin. Il proteste de sa parfaite correction et annonce qu'il la fera reconnaître, au besoin, par la voie judiciaire. Voilà qui n'encouragera certainement pas Guinand à faire ses révélations.

On continue l'interrogatoire de Müller, qui doit parler maintenant aux boîtes de la partie civile. M. von Steiger s'étonne, en particulier, qu'il n'ait pas dénoncé les irrégularités commises dès le départ par Guinand. Mais Müller réplique vivement qu'il ne pensait pas devoir « mettre de l'ordre et faire le nettoyage dans les affaires du conseil d'administration ».

Il reste encore quelques minutes avant midi. On les utilise à se perdre dans des détails, à reconstituer la disposition du mobilier dans le bureau de Müller, où travaillait également Guinand, quand il était à Berne, et à parler des fameux carnets. Mme Guinand en a encore envoyé quelques-uns, qui seront rapidement examinés. Quant à M. Gümamm, il se déclare disposé à sortir de ces calepins les renseignements essentiels, et il ne se refuse pas, si on l'a bien compris, à y joindre les commentaires indispensables. De sorte que nous aurions donc ces fameux noms. Mais la prudence commande de ne point faire de pronostics encore.

Audience de l'après-midi

On entend le troisième accusé

C'est au tour de Klemm, maintenant, à être interrogé sur les fameux prélèvements. « Variations sur un thème connu, pensez-vous ? » Pas même cela, hélas ! répétition pure et simple. Mêmes questions, mêmes réponses. « Ne trouvez-vous pas suspect d'opérer ainsi ? — Oui, mais la méthode du chèque belge pouvait aussi paraître suspecte. — Et ce silence à garder envers Mme Droz ? — J'étais persuadé que Mme Droz était au courant de tout... etc., etc. »

Pourtant, voici un peu de neuf. Klemm ayant reconnu qu'il établissait le bordereau fictif, le procureur lui demande s'il n'avait pas conscience de commettre un faux. L'accusé répond : « Oui, c'était un faux, mais le bordereau ne suffisait pas à retirer l'argent. Pour cela, il fallait le chèque et le chèque c'est le comptable Scheuch qui le remplissait, par conséquent... »

Et oui, par conséquent... Klemm est un peu plus embarrassé lorsque le procureur lui reproche de ne pas avoir révélé l'existence des doublures de chèques postaux quand il a été interrogé par le nouveau conseil d'administration.

« Je n'ai été interrogé que le 6 septembre 1928, deux jours avant d'être suspendu de mes fonctions. A ce moment, je n'ai jamais prétendu ne rien savoir. »

On aborde encore certains détails fastidieux, puis, M. Schneider fait dire à son client qu'il n'a jamais touché un centime des sommes prélevées. « Je ne les aurais pas acceptées, ajoute Klemm. »

Cette déclaration suggère au procureur la réflexion que Müller ne se serait pas montré si difficile.

Cela suffit à mettre le feu aux poudres. L'avocat de Müller s'est dressé à sa place. M. Berdez riposte que ses mots ont été mal interprétés. Un bref mais vif colloque s'ensuit entre les « honorables contradicteurs ». Le président multiplie les gestes d'apaisement.

Le calme revient et, tandis que Klemm débite dates et sommes, Guinand qui, de toute la journée n'a pas cessé de se tenir le front des deux mains, demande, par l'intermédiaire de son avocat, la permission d'échapper un instant à l'atmosphère pénible des débats, car sa sinusite le fait souffrir. Un gendarme le conduit dans une salle où il pourra se reposer.

Course de vitesse individuelle

Somme de Poullier-Colle des Epatures : 1. Fus. Rennet, 6' 9" 1/5; 2. Fus. Huguenin, 6' 17" 1/5; 3. Pion. Beck, 6' 27" 1/5; 4. App. Jeanneret, 6' 42" 4/5; 5. Cpl Ducommun, 6' 45"; 6. 1er Lt. Mollet, 6' 45" 1/5; 7. App. Moser, 6' 46"; 8. 1er Lt. Cattin, 6' 53" 4/5.

At concours de patrouilles, la chance offerte par le Cdt 2me div., a été gagnée à titre définitif par les sous-officiers du Locle.

Concours de patrouilles

1. Bat. fus. 19, 2 h. 13' 40" 3/5, chef : cpl Ducommun P., cond. Girard F., fus. Huguenin E., fus. Perret H.; 2. Bat. I. Mont, 17, 2 h. 17' 49", chef app. Moser Ch.; 3. Bat. I. Mont, 14, 2 h. 19' 48" 3/5, chef 1er Lt. Mored; 4. Sous-officiers, le Locle, 2 h. 20' 45" 2/5, chef cpl Girard. 5. Sous-officiers, la Chaux-de-Fonds, 2 h. 21' 5" 3/5, chef : sergent-major Rollat; 6. Patr. R. I. 8, 2 h. 34' 12" 1/5, chef : 1er Lt. Cattin; 7. Bat. Landwehr 108, 2 h. 36' 0" 2/5, chef : sgt Felsly; 8. Cp. car. 11/2, 2 h. 38' 32" 2/5, chef : 1er Lt. Paris; 9. Cp. fus. 11/18, 2 h. 39' 03" 2/10, chef : sgt-maj. Cattin; 10. Bat. I. Mont, 90, 2 h. 53' 57" 3/5, chef : cpl Gerber.

Concours de vitesse individuelle

Somme de Poullier-Colle des Epatures : 1. Fus. Rennet, 6' 9" 1/5; 2. Fus. Huguenin, 6' 17" 1/5; 3. Pion. Beck, 6' 27" 1/5; 4. App. Jeanneret, 6' 42" 4/5; 5. Cpl Ducommun, 6' 45"; 6. 1er Lt. Mollet, 6' 45" 1/5; 7. App. Moser, 6' 46"; 8. 1er Lt. Cattin, 6' 53" 4/5.

At concours de patrouilles, la chance offerte par le Cdt 2me div., a été gagnée à titre définitif par les sous-officiers du Locle.

Nouvelles économiques et financières

Bourse de Neuchâtel, 27 fév.

Table with columns for ACTIONS, OBLIGATIONS, and Taux d'escompte. Lists various financial instruments and their prices.

Bourse de Genève, 27 fév.

Table with columns for ACTIONS, OBLIGATIONS, and Taux d'escompte. Lists various financial instruments and their prices.

BOURSE DU 27 FÉVRIER 1933

Table listing bank shares and other financial instruments with their respective prices.

INDUSTRIE

Table listing industrial shares and their prices.

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Table listing foreign shares and their prices.

Banque fédérale S. A., Zurich

Le compte de profits et pertes de l'exercice 1932 accuse un bénéfice net de 5,109,821 fr. contre 5,025,196 fr. en 1931.

Les trois domaines d'activité essentielle, ceux des grandes banques commerciales marquent des réductions — d'ailleurs inégales — dues au grand calme général des affaires qui a réduit, entre autres, la demande de crédits bancaires au minimum.

Par contre, soulignons l'intéressant gain réalisé sur des ventes de titres.

L'escompte a rapporté 18 % de moins qu'en 1931, les crédits 9 % et les commissions également 9 % de moins. Grâce à la compression des frais généraux et à une affectation moindre aux amortissements, il est possible de faire apparaître un bénéfice net supérieur à celui de l'an passé (maintien du dividende à 5 % et report à nouveau de 2,310 millions).

Le total du bilan passe de 615 à 565 millions, en diminution de 8 %. La diminution affecte, au reste, toutes les postes plus ou moins et n'appelle pas de remarque spéciale.

Crédit suisse L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, du 25 février 1933, a approuvé les comptes de l'exercice 1932 et donné décharge à l'administration. Suivant les propositions du Conseil d'administration, elle a décidé de fixer de nouveau à 8 pour cent le dividende, qui sera payable à partir du 27 février 1933.

L'assemblée générale a renouvelé les mandats des cinq administrateurs sortants : MM. Peter, Vischer, Caspar Jorjans, Louis Dapples, A.-L. Tobler et Dr W. Dürstler.

Crédit agricole et industriel de la Broye, à Estavayer Avec le solde de 12,634 fr. 69 reporté de 1931, le compte de profits et pertes présente, pour l'exercice 1932, un solde positif de réserve supplémentaire, ainsi qu'il résulte de l'annexe, à savoir : un solde de 383,000 fr., 115,000 fr. aux amortissements et 12,975 fr. 57 à nouveau.

Banque commerciale de Bâle, Bâle L'assemblée générale, du 25 février, a approuvé, conformément aux propositions du conseil d'administration, le rapport et les comptes annuels. Le dividende pour l'exercice 1932, fixé à 4 %, sera payé à partir du 27 février, à raison de 19 fr. 40, net de déduction de l'impôt fédéral sur les coupons de 3 %. De plus, les modifications de statuts proposées ont été approuvées à l'unanimité.

La bourse reprend aujourd'hui. Sur 16 actions, 8 en hausse, 4 sans changement. Deux changes baissent : RM, 122.75 (-5 c.), Espagne 42.65 (-2 1/2). Livre sterling 17.53 1/2 (-2 3/4). Fr. 20.25 1/2 (-1/4), Amsterdam 207.62 1/2 (-2 1/2).

Alluminium S. A., Schaffhouse On propose de répartir un dividende de 6 % comme l'année précédente.

**Café-Restaurant du Théâtre - Neuchâtel**



MERCREDI, PREMIER MARS 1933  
**DÉBUT DE L'ORCHESTRE LEONESSA**

**La meilleure réclame ?**

La qualité de nos combustibles  
 Nos livraisons rapides et soignées

**REUTTER & DuBOIS**  
 Musée 4 Tél. 170

**ATTENTION !  
 AUTOMOBILISTES  
 ACTIF « SIC »**

ÉCONOMIE - VITESSE - RÉGULARITÉ

Concessionnaire pour le canton de Neuchâtel  
**LANGÉOL S.A.** TÉLÉPHONE 38.012 BOUDRY

**Temple du Bas de Neuchâtel**

Mercredi 1<sup>er</sup> mars 1933, à 20 heures  
 A L'OCCASION DE LA FÊTE DE LA RÉPUBLIQUE

**Manifestation patriotique  
 et religieuse**

sous les auspices des Eglises et Sociétés chrétiennes,  
 avec le concours de la FANFARE de la CROIX-BLEUE  
 (sous la direction de M. Alfred Sciboz)

**Au programme :**  
**Nos tâches d'aujourd'hui**  
 par M. Robert OSTERMANN, pasteur à Genève

Pour les détails, voir le programme  
 INVITATION CORDIALE A TOUTE LA POPULATION  
 Collecte à la sortie



Le chemin pour

**Libération de dettes**  
 avec de l'argent à bon compte, basé sur l'entraide collective par la Coopération de bâtisseurs et de conversion d'hypothèques, lire caisse suisse de libération de dettes

**COBAC**  
 Bâle, Elisabethenstrasse 85. Téléph. 24.788 : c'est celui par lequel on s'assure une fortune pour l'avenir !  
 réparti jusqu'à ce jour plus de **3,8 millions de francs** pour construction de maisons et conversion d'hypothèques. Prospectus gratuits ! Statuts et conditions de prêts contre envoi de 60 c en timbres.  
 Repr. J. Schumacher Bôle (Neuchâtel).

**RADIO TELEFUNKEN**

L'expérience la plus ancienne  
 Les constructons les plus modernes

**Ces** nouveaux récepteurs radiophoniques dont le réglage **simple** dont la sélection **impeccable** dont la sonorité **merveilleuse** dont les prix **satisfont** toutes les bourses **sont** en vente chez le représentant **André Perret opticien**  
 Rue des Epancheurs 9, Neuchâtel  
 Demandez aujourd'hui, un essai sans engagement  
 Reprise des anciens postes

**Avis et recommandations**

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du public que j'ai remis mon commerce à mon fils, M. Fernand MOINE.  
 Je profite de l'occasion pour adresser à ma fidèle clientèle, mes meilleurs remerciements pour la confiance qu'elle m'a témoignée jusqu'à ce jour, confiance que je la prie de reporter à mon successeur.

**A. MOINE-GERBER**  
 Vêtements confection et sur mesure  
 PESEUX

Me référant à l'article ci-dessus, j'ai le plaisir d'informer la clientèle de mon prédécesseur et le public que j'ai repris la succession de mon père, M. A. MOINE-GERBER.  
 Continuant la tradition de la maison, par des articles de première qualité et un service avenant et soigné, j'espère mériter la confiance que je sollicite.

**Fernand MOINE**  
 Vêtements confection et sur mesure  
 PESEUX

**RESTAURANT DU CARDINAL**  
 Mercredi 1<sup>er</sup> mars

**Grand concert**  
 par le GROUPE LYRIQUE  
 Double quatuor de la Chaux-de-Fonds  
 Se recommande : L. RIEKER.

AGENCE THÉRÈSE SANDOZ  
**Grande Salle des conférences - Neuchâtel**  
 Mardi 7 mars 1933, à 20 h. 30  
 SOUS LES AUSPICES DE BELLES-LETTRES  
**Conférence Ferdinand Brunot**  
 Président de l'Institut de France, président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris  
 Sujet : **Autorité et liberté dans le langage**  
 LA GRAMMAIRE DE L'ACADÉMIE  
 Prix des places : Fr. 3.30 - 2.75 - 2.20 (étudiants fr. 1.65)  
 Location : Magasin de musique C. Müller fils, Bassin 10, « Au Vaisseau » et le soir à l'entrée de la salle

**Cours de danse**

**M. Edmond Richème, professeur**  
 commencera incessamment un **cours de printemps**

Renseignements et inscriptions à l'Institut,  
 8, rue du Pommier - Téléphone 8.20

Société de Musique

**GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES**  
 Jeudi 2 mars 1933, à 20 heures

**V<sup>me</sup> Concert d'abonnement**  
 avec le concours de **M. André Loew, violoniste**  
 et de **l'Orchestre de la Suisse romande**  
 sous la direction de **M. ERNEST ANSERMET**  
 (Voir « Bulletin musical » No 195)

Places à fr. 6.- 5.-, 3.50 et 2.- (timbre non compris)  
 Location au magasin Fœtisch frères S. A.  
 Répétition générale : jeudi 2 mars, à 14 heures

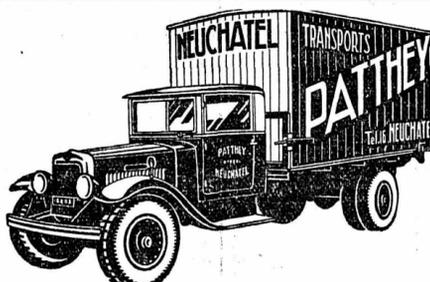
**Tarif de nos réparations**



Ressemelages sont renvoyés franco	Fillette et garçons Töchter und Knaben	Dames Frauen	Hommes Herren
	22-27	28-35	36-47
Ressemelages	2.90	3.50	3.90
Talonnages	1.20	1.30	1.50
Ressem. et talon.	3.90	4.50	5.80

Ressemelages cousus supplément .. Fr. 1.-  
 Ressemelages crêpe supplément ... Fr. 1.-

**KURTH, Neuchâtel**



Transports en tous pays  
 et aux meilleures conditions - Tél. 40.16



**Telefunken 344 W L**  
 récepteur combiné, autorepérage à index lumineux  
 grande sensibilité, sélectivité très poussée, régulateur de tonalité, réglage unique, haut-parleur dynamique

**fr. 445.-**

**TELEFUNKEN**

L'expérience la plus ancienne — Les constructions les plus modernes

Les Salons de coiffure  
**SCHWANDER**  
 Grand'Rue 11-Seyon 18 a  
 maintiennent leur réputation par un travail soigné et un service d'une grande propreté  
 Toujours bons résultats avec la teinture Inecto-Rapid.  
 Téléphone 881

Agence Thérèse Sandoz  
 Lundi 6 mars 1933, à 20 h. 15

**Salle des conférences, Neuchâtel**  
**CONCERT**  
 donné par **CHARLOTTE JEQUIER-JACOT**  
 CANTATRICE  
**CHARLES LASSUEUR**  
 PIANISTE  
 professeur de virtuosité au Conservatoire de Lausanne  
 Piano STEINWAY, de la maison Fœtisch S. A.  
 Prix des places : Fr. 4.40, 3.30 et 2.20. Location : Magasin de musique C. Müller fils, « Au Vaisseau », et le soir, à l'entrée.

EPICERIES  
**Ch. PETITPIERRE**  
 S. A.

Ne confondez pas : « autour avec alentour »  
 Notre **Farine fleur** à 20 c. le ½ kg.  
 ne doit pas être confondue avec certaine autre qualité, offerte meilleur marché ailleurs.

TIMBRES POUR LA DATE  
 Numérateurs automatiques  
 Timbres p. marquer caisses, fûts.

**TIMBRES CAOUTCHOUC**  
 ET TIMBRES EN MÉTAL EN TOUS GENRES

**LUTZ-BERGER**  
 17, rue des Beaux-Arts  
 Boîtes et encres à tampon etc.

**Stade de Cantonal**  
 Mercredi 1<sup>er</sup> mars

**Grande manifestation sportive**  
**AU PROFIT DES CHOMEURS**  
 avec le gracieux concours de la **MUSIQUE MILITAIRE**

13 h. : Ticinesi I - Sporting Vauseyon I  
 14 h. 45  
**XAMAX I - SELECTION DU VIGNOBLE**  
 16 h. 30 : Hauterive I - Audax I

Prix d'entrée : fr. 1.10, enfants 50 c. Tribunes et places assises, supplément 50 c. — Programme 20 c.

**MAISON DU PEUPLE - NEUCHÂTEL**  
 MERCREDI 1<sup>er</sup> MARS 1933  
**DANSE**  
 ORCHESTRE HAPPY BOYS



**G<sup>de</sup> CORDONNERIE Kurth**

**De notre grande vente**

POUR MESSIEURS    POUR DAMES  
 2.90 5.80 7.80 9.80    1.90 3.90 5.80 7.80

**Seyon 3 - NEUCHÂTEL - Marché 1**

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

La correction des eaux du Jura

## Utilisation de l'énergie hydro-électrique Assèchement des marais

L'opinion publique est sérieusement alertée au sujet du projet bernois d'abaisser le niveau du lac. Viticulteurs, pêcheurs, et généralement tous ceux qui ont à cœur la défense des intérêts neuchâtelois s'inquiètent de la menace qui pèse sur notre lac et il nous est agréable de constater le résultat appréciable de la campagne menée par ce journal.

pouvoir impunément jeter un fleuve alpestre dans un bassin jurassien. Avec une parfaite assurance, ils ont en même temps abaissé le niveau de ce bassin livrant ainsi à la culture des marais qu'ont seuls regrettés quelques amis des bêtes et des fleurs. Voix bien vite dominées par le concert de louanges à l'adresse des heureux réalisateurs. Mais la nature, qu'on croyait parfaitement soumise, n'avait pourtant pas renoncé à ses prérogatives; force est bien aujourd'hui de se rendre à la réalité.

Récemment, un article de la « Suisse libérale » expliquait parfaitement les thèses opposées de Berne et Neuchâtel et regrettait, comme nous l'avions fait, que nos autorités aient commencé à discuter un projet, qui pour nous s'avérait d'emblée inacceptable. Bien plus, le délégué du canton a signé le rapport de la commission intercantonale qui recommande la nouvelle correction.

Un demi-siècle après l'achèvement de la première correction d'autres ingénieurs, d'autres sommités de la science reconnaissent officiellement que l'œuvre de leurs prédécesseurs est en partie à refaire. Ils nous proposent une nouvelle entreprise non moins hardie, non moins séduisante, ils nous promettent autant de merveilles.

On veut espérer qu'après l'examen très complet et minutieux auquel se livre actuellement la commission d'experts, le gouvernement cantonal saura tenir ferme le drapeau neuchâtelois, en face des prétentions vraiment exagérées de nos bons confédérés bernois que peut-être tant de concessions de notre part, dans les domaines les plus divers, ont habitués à parler en maître.

Et l'on voudrait faire oublier la leçon des terres du Grand Marais qui, sorties de l'eau à grands frais, y retournent après deux générations à peine...

Car il importe de répéter que la position de Neuchâtel est très forte, rien ne pouvant se faire sans notre assentiment. Aussi convient-il que nous formulions à notre tour des revendications nettes et précises, telles que les milieux intéressés du canton puissent les approuver sans réserve.

### Les pêcheurs à la traîne se préoccupent du projet de seconde correction

L'objectif le plus frappant que se propose d'atteindre la seconde correction, c'est l'abaissement du niveau du lac.

Lundi soir, a eu lieu à Neuchâtel, une assemblée convoquée par la Société neuchâteloise des pêcheurs à la traîne, pour entendre une conférence de M. S. de Perrot sur la seconde correction des eaux du Jura.

L'objectif le plus frappant que se propose d'atteindre la seconde correction, c'est l'abaissement du niveau du lac.

Le président, M. Berthoud, introduit le sujet.

Cette mesure aurait un double but : d'une part donner une amplitude de niveau suffisante pour les besoins des usines de l'Aar pendant la mauvaise saison, d'autre part permettre un nouvel assèchement des plaines de la région des lacs, grâce auquel on pourrait intensifier encore les cultures.

Il salue diverses personnalités notamment MM. M. de Coulon, député neuchâtelois, DuPasquier, député vaudois, des délégués de la Société vaudoise des pêcheurs professionnels, du Club jurassien.

Or, quant au premier point, il faut remarquer que le lac de Neuchâtel joue actuellement déjà ce rôle de bassin accumulateur, grâce à quoi nous fournissons à titre gracieux de l'eau aux usines qui la transforment en kilowatts. C'est en hiver, époque de faible débit des rivières, que l'eau accumulée dans les lacs est particulièrement précieuse aux turbines des usiniers. Telle est la cause des basses eaux actuelles.

Abordant la question à l'ordre du jour, l'orateur explique que devant les réponses imprécises des autorités, il est nécessaire de montrer la ferme volonté des riverains de maintenir intacte cette portion du domaine public qu'est le lac de Neuchâtel.

Après le retrait des glaciers, le lac se trouvait 70 m. plus haut, grâce à une moraine se trouvant près de Soleure. Mais une baisse de niveau se produisit bientôt.

Au point de vue de la pisciculture, M. Berthoud cite les paroles de M. Surbeck, inspecteur fédéral de la pêche, montrant que la reproduction du brochet est gravement entravée depuis la première correction et que la situation empirerait avec le projet de deuxième correction.

Après le retrait des glaciers, le lac se trouvait 70 m. plus haut, grâce à une moraine se trouvant près de Soleure. Mais une baisse de niveau se produisit bientôt.

Après le retrait des glaciers, le lac se trouvait 70 m. plus haut, grâce à une moraine se trouvant près de Soleure. Mais une baisse de niveau se produisit bientôt.

Après le retrait des glaciers, le lac se trouvait 70 m. plus haut, grâce à une moraine se trouvant près de Soleure. Mais une baisse de niveau se produisit bientôt.

Après le retrait des glaciers, le lac se trouvait 70 m. plus haut, grâce à une moraine se trouvant près de Soleure. Mais une baisse de niveau se produisit bientôt.

Après le retrait des glaciers, le lac se trouvait 70 m. plus haut, grâce à une moraine se trouvant près de Soleure. Mais une baisse de niveau se produisit bientôt.

Après le retrait des glaciers, le lac se trouvait 70 m. plus haut, grâce à une moraine se trouvant près de Soleure. Mais une baisse de niveau se produisit bientôt.

Après le retrait des glaciers, le lac se trouvait 70 m. plus haut, grâce à une moraine se trouvant près de Soleure. Mais une baisse de niveau se produisit bientôt.

Après le retrait des glaciers, le lac se trouvait 70 m. plus haut, grâce à une moraine se trouvant près de Soleure. Mais une baisse de niveau se produisit bientôt.

Après le retrait des glaciers, le lac se trouvait 70 m. plus haut, grâce à une moraine se trouvant près de Soleure. Mais une baisse de niveau se produisit bientôt.

Après le retrait des glaciers, le lac se trouvait 70 m. plus haut, grâce à une moraine se trouvant près de Soleure. Mais une baisse de niveau se produisit bientôt.

M. Liniger cite l'opinion de M. Vouga, inspecteur de la pêche, constatant que la Thièle refoule de l'eau plus froide que le lac.

## CHRONIQUE MUSICALE

M. de Perrot répond qu'il se base sur des observations quotidiennes faites au pont de Thièle. Il est vrai qu'en cas de faible crue, il n'y a pas de diminution de température, celle-ci devenant au contraire très sensible au bout de quelques jours.

### Concert de la Musique militaire

M. Lombard demande quelle serait l'abaissement réel du niveau du lac, et en particulier pendant la belle saison.

En inscrivant à son programme deux œuvres de P. Gilson, la Musique militaire de Neuchâtel et son excellent directeur, M. Georges Duquesne, ne s'étaient pas rendu leur tâche facile, bien loin de là ! La grande marche militaire « Torneum » et surtout la « Valse symphonique » en forme de scherzo dépassent considérablement, en difficultés d'exécution, tout ce que nous sommes habitués à entendre dans la plupart des concerts de fanfare.

M. de Perrot répond que les basses eaux seront les plus fortes, surtout en hiver. En été, elles avoisineraient autour de la cote 429,80.

En outre, elles n'ont pas une emprise trop forte sur le public, non habitués aux complexités de l'écriture moderne. Il est même permis de penser que ces deux compositions font plus de plaisir aux exécutants (au moment où ceux-ci ont vaincu la plus grosse partie des difficultés) qu'aux auditeurs; elles gagneraient même, je crois, à être transcrites pour les ressources bien plus riches des orchestres symphoniques. Mais je ne manquerai pas d'ajouter, sans tarder, que les très gros efforts accomplis par le chef et les musiciens de la « Militaire » méritent tous les éloges, surtout pour ce qui concerne la précision des sonorités et des rythmes admirablement rendus.

M. de Coulon explique que M. S. de Perrot se base sur les variations moyennes et non sur les extrêmes. Sur une question de M. Liniger, M. Lombard précise que le niveau prévu en été n'est pas satisfaisant non plus. Il faut comparer ce qui peut se comparer et ne pas vouloir faire admettre comme cote régulière un niveau exceptionnel qui n'a été atteint qu'une fois.

La joyeuse et si spirituelle ouverture de « L'Arrière de Séville », de Rossini, est un très gros succès, puis elle fut jouée avec une légèreté et une finesse remarquables.

M. Savoie-Petitpierre a été quelque peu désorienté par les conclusions de M. de Perrot, qu'il trouve en contradiction avec les chiffres établis par la commission technique.

« Conduits avec un entrain communicatif, les trois extraits du « Ballet des deux pigeons », de Messager, aux sonorités si délicieuses et si riches d'une verve rythmique ainsi que « Danse hongroise » fort appréciée, confirment l'excellente impression que nous garderons de ce concert.

M. de Coulon voudrait que les intéressés montrent fermement qu'ils entendent être consultés et prendre une décision en connaissance de cause.

« Musique militaire » s'était assuré le concours d'un bon pianiste, M. Francis Lombriser qui, lui aussi, ne tend pas aux gros effets si faciles à obtenir auprès d'une partie du public.

Le président consulte l'assemblée sur la nomination d'un comité d'action et de défense contre la deuxième correction des eaux du Jura. Cette proposition est adoptée, le titre du comité devant être précisé plus tard.

Il est vrai que le jeune et sympathique artiste manie encore de cette autorité immédiate dont on ne dispose qu'après avoir acquis une expression très personnelle, conséquence de la parfaite pénétration des auteurs à faire revivre devant les foules.

Le comité est ensuite constitué et il sera complété encore par des délégués d'autres sociétés.

« Conduits avec un entrain communicatif, les trois extraits du « Ballet des deux pigeons », de Messager, aux sonorités si délicieuses et si riches d'une verve rythmique ainsi que « Danse hongroise » fort appréciée, confirment l'excellente impression que nous garderons de ce concert.

## VIGNOBLE

### CRESSIER

Vente des vins de l'Hôpital Poutalès (Corr.) Grande affluence lundi matin à Cressier: acheteurs, curieux, amateurs, officiels et badauds remplissaient pressoirs et salons des caves de Troub, dégustant, en conversations convaincues, les précieux nectars que produisent les vignes du domaine de l'Hôpital Poutalès.

« Service d'ordre inexistant, bien que nécessaire, trente-trois autos et moult intéressés embouteillaient la circulation sur la grand'route. »

Vers 11 heures et demie, la mise aux enchères commença, véritable chasse au « pinard », pendant laquelle personne ne sembla se soucier de l'index des prix et du coût de la vie... qui doit baisser.

Comparez plutôt les prix suivants, vin blanc :

Vase No 18	2700 litres	à Fr. 1.90
» 19	2200 »	» 2.—
» 12	2500 »	» 2.—
» 13	1600 »	» 1.98
» 20	1000 »	» 1.95
» 22	4000 »	» 1.80
» 23	4000 »	» 1.80

soit 18,000 litres de vin blanc vendu au prix moyen de 1 fr. 89 le litre; d'autre part, un fût de rouge de 220 litres cédé à 2 fr. 11 le l. Les vins de 1930 avaient atteint le prix moyen de 97 c. le litre (et ils étaient fameux), ceux de 1931, 1 fr. 61, et certains trouvaient ces prix très élevés.

Il est vrai que la réputation des vins de Cressier n'est plus à faire, mais, à ce prix-là, il faut être Américain pour s'en payer !

Nos amateurs de bon vin, fins becs, etc., tels le renard, de ce nectar, n'auront-ils que le regard ?

## AUX MONTAGNES

### LA CHAUX-DE-FONDS

#### Une retraite à l'école primaire

On annonce la démission de M. Edouard Wasserfallen, directeur des écoles infantine et primaire, qui s'est toujours occupé, avec une grande compétence des délicates fonctions qu'il occupe pendant près de 25 ans. M. Wasserfallen avait été, autrefois, instituteur, directeur des écoles secondaires de Fleurier et professeur à l'école supérieure de commerce de la Chaux-de-Fonds.

#### Deux cambriolages

Le petit kiosque qui se trouve à l'entrée du parc du bois du Petit-Château a été visité par des cambrioleurs. Une vitre a été fracturée. Les voleurs ont pu mettre la main sur quelques paquets de cigarettes. Aucune somme n'a été emportée. On suppose que ces faits se sont passés dimanche durant les premières heures de la matinée.

Dans la nuit de samedi à dimanche, une des vitrines du magasin Téco a été dépourvue de ses photos et agrandissements photographiques. Le montant du vol s'élève à 100 fr.

Messieurs les membres honoraires, actifs et passifs de la fanfare L'Espérance, de Corcelles-Cormondrèche, sont informés du décès de

### Madame Marie PERRENOUD

mère de Monsieur Emile Perrenoud, leur dévoué membre actif, survenu au Roumillyard, sur Travers, le 25 février 1933.

Corcelles-Cormondrèche, le 26 février 1933.

Ma barque n'est plus ballottée  
Sous un ciel noir;  
Sous un ciel bleu,  
Pour jamais elle est abritée  
Dans le port où l'on trouve Dieu.

Madame et Monsieur William Hossmann, leurs enfants et petits-enfants, à Genève; Madame et Monsieur Max Hossmann, à Serrières; toutes les familles parentes et alliées, et sa chère petite amie Marcelle Bongard, font part du décès de leur très chère mère, grand'mère, arrière-grand'mère, sœur, tante et parente,

### Madame veuve Hortense HOSSMANN

née BURGAT

que Dieu a reprise à Lui, aujourd'hui, le 28 février 1933, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage.

Serrières, le 28 février 1933.

Un avis ultérieur donnera le jour et l'heure de l'enterrement.

Suivant le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame et Monsieur Jean Gergat, à Rosny s/Bois; Monsieur et Madame Paul Perrin, à Genève; Monsieur et Madame Henri Perrin, à Paris;

Monsieur et Madame Tell Perrin, à la Chaux-de-Fonds; Madame Henri Piquet-Perrin, à Boudry, ainsi que leurs enfants et les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

### Madame Sophie PERRIN-BLANCK

leur chère et vénérée mère, grand'mère et parente, survenue dans sa 89<sup>me</sup> année.

Cortaillood, le 27 février 1933.

Je vous soutiendrai jusqu'à votre blanche vieillesse, je veux vous porter, vous soutenir, vous sauver. Es. XLVI, 4.

## Les soirées neuchâteloises

### Récital de M. Jean-Bard

M. Jean-Bard, qu'on regretta de ne plus entendre ici, nous est revenu hier, et c'est devant un public assez nombreux et d'autant plus intéressé qu'il s'est présenté à l'Aula, sous les auspices de la Fédération des étudiants.

Son programme était copieux et éclectique, allant de Ronsard, La Fontaine, La Bruyère jusqu'à MM. Vidrac, Duhamel et Jean-Bard lui-même, en passant par d'autres auteurs encore.

Il y avait quelques années que nous n'avions pas eu l'occasion d'entendre cet artiste, et ce nous fut un bien vif plaisir de constater comme se sont développés et affermis ses moyens, combien aussi la personnalité a mûri et marque vigoureusement toute création.

On devine, dans chaque poème, l'aboutissement d'un effort intense de recherche, une intelligence curieuse de la pensée autant que du rythme. Sur-tout on louera M. Jean-Bard d'avoir le souci constant de la ligne générale et de savoir concilier cet heureux souci avec la mise en valeur du détail pittoresque, significatif. Cela nous vaut, au travers de la mélodie égale et constante, de brèves évocations, étonnantes de justesse, de couleur et de vie.

Hier, on goûta particulièrement ces deux autres créations, sûr et d'une extrême virtuosité dans le délicat « Amour mouillé » de Ronsard et dans une ronde inédite de M. Paul Fort, dont les strophes, à l'harmonie subtile, à l'image immédiate et familière, à la pensée émouvante jusque dans l'ironie, dont l'air, tout en étant si heureux, souleva un excellent consensus au talent de M. Jean-Bard.

Celui-ci, qui a fort joliment son crayon d'Ingres, on le sait, lut aussi un fragment de son prochain roman, et le lut bien; mais il nous parut, qu'en dépit de tout l'art et du discours, il y a du danger à cette lecture, car M. Jean-Bard, écrivain, procède par touches légères, fugitives et nombreuses, et qu'on ne goûterait bien et dont on ne perdrait rien qu'en lisant soi-même tout l'ouvrage.

En effet, M. Jean-Bard, pour la même raison a dit plus haut, n'est pas l'artiste des fragments, et voilà qu'il est un compilateur de plus. R. M.

## RÉGION DES LACS

### CHEVROUX

#### La main prise dans la scie circulaire

(Corr.) Un sien triste accident est survenu lundi à 9 heures, à Chevroux. M. F. Jacquier-Honsberger, occupé à scier du bois au moyen de la scie circulaire, s'est laissé prendre dans la machine la main droite qui a été entaillée dans le sens de la longueur.

Le blessé, un jeune père de famille, a été conduit immédiatement en automobile à l'infirmerie de Payerne. On craint de ne pouvoir sauver le pouce qui est presque complètement détaché.

## VAL-DE-RUZ

### CHEZARD, SAINT-MARTIN

Un cheval s'empale sur une barrière (Corr.) Lundi matin, un cheval, attelé à un traineau occupé par deux personnes, a pris le mors aux dents, après avoir croisé une automobile au Petit-Chezard.

L'un des occupants, M. Eugène Monnier, fut projeté sur la route, tandis que son compagnon put sauter hors du traineau.

Le cheval, continuant sa course effrénée, vint s'empaler sur une barrière en fer, quelque cent mètres plus loin. On eut bien de la peine à dégager la pauvre bête de sa fâcheuse position. Le cheval, appartenant à M. Constant Evard, aux Planches, a dû être abattu. — Les occupants du traineau s'en tirent avec quelques contusions sans gravité.

### Un accident de ski

(Corr.) Dimanche matin, un jeune homme de Chézard, M. Pierre Hoffmann, allant à skis à Chasseral, en compagnie de son père et de sa sœur, s'est cassé un bras, à la Joux-du-Plâne et a dû être ramené au village.

## LA VILLE

### Une conférence à Serrières

Samedi, dans la salle de gymnastique, en vue de procurer un peu d'argent au service de presse du collège de Serrières (car vous n'ignorez pas d'après ma correspondance précédente qu'un journal paraît dans le dit collège), M. Wasserfallen, directeur des écoles primaires de la Chaux-de-Fonds, nous donna une conférence très intéressante, avec projections, sur les Alpes du Dauphiné, dans lesquelles il a fait plusieurs ascensions.

L'alpiniste distingué qu'est M. Wasserfallen nous a montré la différence qu'il y a entre ces montagnes et nos Alpes. Ces dernières forment des chaînes tandis que les premières sont des massifs formés d'une quantité de cimes se ressemblant un peu toutes et parmi lesquelles il est difficile de se reconnaître, de s'orienter; il conseillerait toujours aux jeunes de commencer par nos Alpes avant de vouloir atteindre par exemple des sommets telles que le Pelvoux ou la Barre des Ecrins. Que de sommets arides! Que de pentes sans arbres! Et ces villages perdus dans ces déserts, et ces tristes refuges dans la haute montagne! Bref, la causerie de M. Wasserfallen fut un régal et les vues étaient fort belles et très intéressantes. Un chaleureux merci au vaillant alpiniste qui paraît encore fort jeune.

Venait ensuite un film tourné par M. Monnier, de Saint-Martin, et intitulé: « En Valais ». Ce que nous vîmes était très bien: la vallée d'Hérens, celle d'Anniviers, Zermatt et le Cervin; concours de skis, civils et militaires; arrivées de patrouilles, patineurs artistiques; puis des fleurs alpines, des chutes, des villages, une sortie d'église, etc. Merci également à M. Monnier, car ces deux messieurs offraient généralement à Serrières ce qu'ils nous ont montré.

Ajoutons que les enfants de la 6<sup>me</sup> année ont chanté tout à fait bien un joli chœur et que M. Parel, pasteur, introduisit fort aimablement le conférencier. M.

### Collision d'autos

Hier vers midi, une collision s'est produite entre deux automobiles, au chemin des Trois-Portes, par suite d'un dérapage sur la croûte gelée qui recouvre la chaussée.

Les deux véhicules subissent des dégâts matériels relativement importants.

### Société de banque suisse

TELEPHONE 5.05  
Cours des Changes: 27 février, à 8 h.

Paris	20.20	20.30
London	17.45	17.55
New-York	5.10	5.15
Bruxelles	72.—	72.30
Milan	26.20	26.30
Berlin	122.60	123.—
Madrid	40.55	40.85
Amsterdam	207.35	207.65
Stockholm	92.—	94.—
Prague	15.15	15.30
Canada	4.20	4.30
Buenos-Ayres	95.—	110.—

Ces cours sont donnés à titre indicatif et sans engagement.

Il a plu à Dieu de rappeler à Lui notre chère camarade, la Sergente Suzanne NOYER-LOZERON. L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin, mercredi 1er mars, à 13 h. 30. Culte au local à 13 h. Les Camarades et Officiers du poste de l'Armée du Salut.

## AVIS TARDIFS

### Union chrétienne de Jeunes Gens NEUCHÂTEL

## Thé du 1<sup>er</sup> mars

Dès 13 h. 30, à son local, Château 19

Musique — Attractions  
Invitation cordiale à toute la population  
Ebenezer-Kapelle, Beaux-Arts 11  
Heute Abend, 20.15 Uhr  
FILM-  
VORFUHRUNG « Sträfling 33 »  
Entrée 45 centimes  
Texte en français et en allemand

## Cercle National

### Mardi 28 février, à 19 h. 15 SOUPER

85<sup>me</sup> anniversaire du 1<sup>er</sup> mars 48  
Prix: 3 fr. 50 (y compris une demi-bouteille de vin blanc de Neuchâtel).

### Le 1<sup>er</sup> mars

notre magasin sera ouvert de 8 à 12 1/2 heures.  
ZIMMERMANN S. A.

## Hôtel Bellevue, Auvernier

### Ce soir: TRIPES

### Jeudi 2 mars

### Dégustation de thés par spécialiste

## MAGASIN L. PORRET

Rue de l'Hôpital 3  
La personne qui aura pris soin d'un CHIEN NOIR

poltrai blanc, répondant au nom de négro, est prié d'aviser Valléian fils, à Serrières.

## Banquet libéral

### de ce soir M. Frédéric MARTIN

conseiller aux Etats, de Genève  
nous honorera de sa présence  
Les citoyens ne prenant pas part au banquet, sont cordialement invités à assister à cette manifestation patriotique

### Partie récréative

à laquelle les dames sont aimablement invitées. Le comité.

### Premier-Mars

### Patinoire de Neuchâtel

Prix d'entrée habituels: Adultes 1 fr. 20; enfants 50 c. Profitez de la belle glace.

## Les Salons de coiffure de Neuchâtel et environs

### seront fermés le 1<sup>er</sup> mars à midi

Section des Maîtres-coiffeurs

## Observatoire de Neuchâtel

27 février  
Température: Moyenne -1.2; Min. -6.5; Max. 3.8.  
Barom. moy.: 716.8. Eau tombée: 0 mm.  
Vent dominant: Direction: N.-E., force: faible.  
Etat du ciel: nuageux.

Température: 28 février, à 7 h. 30  
Température: -0.9. Vent: N.-E. Ciel: couvert.

## Bulletin météorologique

des C. F. F., du 28 février, à 7 h. 10

Observations	Temp.	Centigr.	TEMP. ET VENT
280 Bâle	.....	0	Neige
643 Berne	.....	1	Couvert
537 Colre	.....	0	Nuageux
543 Davos	.....	-10	Qq. nuag.
632 Fribourg	.....	-2	Couvert
394 Genève	.....	+3	Nuageux
475 Glarus	.....	+4	Qq. nuag.
1109 Göschenen	.....	2	Tr. b. tps
566 Interlaken	.....	2	Couvert
995 Ch-de-Fds	.....	0	»
450 Lausanne	.....	+3	Nuageux
208 Locarno	.....	+5	»
276 Lugano	.....	+3	Couvert
430 Lucerne	.....	+1	»
398 Montreux	.....	+3	Qq. nuag.